



Rapport d'activité 2021

Table des matières :

I. INTRODUCTION.....	3
1. L'Amarrage en 2021.....	3
2. Notre Vision, nos missions	4
3. Nos projets agréés	4
3.1. Les maisons d'accueil et espaces ados	5
3.2. Le Service Résidentiel d'Urgence (SRU)	5
3.3. Le projet de Séjour de rupture	6
3.4. Le service mobile	6
4. Notre équipe.....	6
5. Notre Conseil d'administration	7
II. PARTIE QUANTITATIVE.....	7
1. Nos Ressources Humaines	7
1.1. ETP	7
1.2. Personnes Physiques	7
1.3. Proportion hommes-femmes	8
1.4. Personnel au Bénin et au Sénégal	8
1.5. Formation du Personnel	8
2. Nos bénéficiaires	9
2.1. Nombre de jeunes pris en charge	9
2.2. Pourcentage d'occupation des projets	10
2.3. Origine des jeunes selon les arrondissements.....	11
2.4. Répartition des PEC suivant les mandants.....	15
2.5. Durée moyenne de placement (en mois) dans nos maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade).....	19
2.6. Durée moyenne de placement au SRU	19
2.7. Age des enfants accueillis dans nos maisons d'accueil	20
2.8. Age des jeunes accueillis au SRU	20
2.9. Age des jeunes accompagnés par l'équipe du Chenal.....	21
2.10. Entrées et sorties 2021	21
2.11 : Travail avec la famille à partir d'une maison d'accueil.....	23
2.12 : Suivi des jeunes en logement autonome	23
2.13. Projet « Espaces ados ».....	24
2.14. Les Fratries	24

III. PARTIE QUALITATIVE.....	25
1. Focus Projet 2021.....	25
2. Nos Références méthodologiques	26
2.1. La thérapie brève.....	26
2.2. La co-intervention et la garance éducative.....	26
2.3. Le travail avec les familles.....	26
2.4. Le travail en réseau.....	26
2.5. L'acroche relationnelle	26
3. Vacances, loisirs, et bien-être.....	27
3.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été 2021.....	27
3.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi... ..	28
3.3. Le bien-être.....	28
4. Outils transversaux : Objectif d'émancipation	28
4.1. Le stage action	28
4.2. Le Peer coaching.....	29
4.3. Kot Cardijn	29
4.4. Le jeu des alliés.....	29
4.5. Le récit de vie.....	29
4.6. Le centre de jour.....	29
4.7. Le volontariat.....	30
5. Situations de cas	30
5.1. Espace ados et En Terre-1-Connue.....	30
5.2. Une maison d'accueil.....	31
IV. CONCLUSIONS 2021 ET PERSPECTIVES 2022.....	33
V. SOUTIENS FINANCIERS ET PARTENAIRES.....	34
1. Nos soutiens financiers.....	34
2. Nos partenaires	36

I. INTRODUCTION

1. L'Amarrage en 2021

Depuis mars 2020, la pandémie du Covid bouleverse nos vies, imprègne nos conversations, affecte la santé mentale des jeunes et des moins jeunes, nous apprend à vivre autrement et à faire preuve de lâcher prise. Cette situation affecte toutes les couches de la population, sans distinction.

Les travailleurs de l'humain (personnel soignant, éducateurs, psychologues, intervenants familiaux, ...) ont aussi dû faire preuve d'adaptation dans leur quotidien avec les bénéficiaires.

Malgré ce contexte, l'Amarrage poursuit ses missions et vise, à travers chaque action, le bien-être des jeunes qui nous sont confiés. Chaque jour, nos équipes proposent à ces jeunes et ces familles un accompagnement de qualité, émancipateur et durable. Notre travail au quotidien consiste à les écouter, à être auprès d'eux, à les accompagner et les soutenir dans leurs projets, à faire en sorte qu'ils se sentent bien le temps de leur séjour chez nous.

Notre association accorde beaucoup d'importance au lien dans la durée, que ce soit avec les jeunes et les familles bien sûr, mais également avec nos partenaires (services clubs, donateurs, entreprises, ...) et avec le réseau (professionnels des différents secteurs, autorités mandantes, écoles, clubs sportifs, ...).

Malgré la situation sanitaire, voici quelques projets qui ont pu voir le jour en 2021 :

- **Projet** : Naissance de notre projet pilote : « En Terre-I-connue », adressé aux jeunes communément appelés « incasables » (projet né de la collaboration avec deux autres services d'aide à la jeunesse : le Logis et l'Hacienda).
- **Travaux** : Fin de l'aménagement de notre « local à palabres », à Céroux-Mousty : notre nouvel espace de rencontre a été inauguré en octobre
- **Evénements** : Après de longs mois sans événements, nous avons pu organiser en novembre une grande vente de vins et jeux de société au profit de notre association. L'occasion de se retrouver lors d'un moment convivial qui fait sens.
- **Loisirs** : 24 jeunes de nos maisons ont pu profiter de belles vacances cet été, grâce à la générosité de nos donateurs et services clubs.

Ce rapport d'activités est l'occasion de partager avec vous tout ce que notre association a mis en place en 2021.

La **première partie** de ce rapport fera parler les **chiffres** : Combien de jeunes ont été accueillis dans nos différents projets ? De quel arrondissement proviennent nos jeunes ? Quelle est la durée moyenne de placement ? Quel est le nombre de réintégrations familiales ? etc.

Ensuite, une **partie qualitative** vous informera sur les activités réalisées au quotidien par les équipes de l'Amarrage au bénéfice des enfants et des jeunes.

Enfin, nous aborderons les perspectives pour 2022.

2. Notre Vision, nos missions

L'Asbl Amarrage, créée en 1959 sous l'appellation « Aide à l'Enfance », est une association d'aide à la jeunesse agréée et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Amarrage accueille et accompagne des jeunes de 3 à 18 ans qui vivent des souffrances familiales, psychologiques, physiques et morales. C'est dans une perspective de prévention, afin d'éviter la dégradation de la situation et de nouvelles souffrances, qu'ils sont confiés à nos équipes par une autorité administrative ou judiciaire (l'autorité mandante).

Depuis sa création, Amarrage développe des outils et des projets, et multiplie les **initiatives innovantes** afin d'aider les enfants et les adolescents. Amarrage propose des modes de prise en charge diversifiées afin de répondre à des problématiques variées, et peut ainsi offrir une solution à de nombreux jeunes et familles.

Dans notre travail de terrain, bien que nos projets et équipes se situent dans différents lieux, nous poursuivons une **approche globale, intégrée et incluante**. Nous poursuivons la même vision, qui inspire nos actions de terrain :

« Une place pour chacun, un projet pour tous. Ensemble, nous pouvons repousser les limites du possible afin d'offrir aux jeunes les plus fragilisés un accompagnement de qualité, émancipateur et durable. »

Cette vision, ainsi que les **4 valeurs fondamentales** qui guident notre travail (Responsabilisation, Enthousiasme, Solidarité, Ouverture d'esprit), constituent un socle solide pour notre association.

Nous menons trois **missions** principales :

- **HEBERGEMENT** : Organiser un accueil collectif et assurer l'éducation d'enfants et de jeunes qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu familial de vie : les maisons d'accueil, les espaces ados, le service résidentiel d'urgence
- **ORGANISATION DE SEJOURS DE RUPTURE** : Les séjours éducatifs de rupture chez nos partenaires européens et africains s'adressent à des adolescents en décrochage multiple.
- **ACCOMPAGNEMENT** : Notre service mobile de terrain intervient directement et intensivement dans le milieu de vie du jeune.

3. Nos projets agréés

Découvrez nos projets à travers ce film de présentation :

<https://amarrage.be/presentation-damarrage/>

L'Amarrage a 2 agréments : un agrément « SRU », pour notre Service résidentiel d'Urgence et un agrément « PEP » pour nos projets éducatifs particuliers (maisons d'accueil, espaces ados, séjours de rupture et équipe mobile).

Voici les différents **projets** d'Amarrage, leurs lieux et leur capacité de prise en charge (PEC) simultanée. Au total, ces projets peuvent prendre en charge simultanément **79** jeunes.

3.1. Les maisons d'accueil et espaces ados

- **Le CABESTAN** (15 PEC) Maison d'hébergement à Braine l'Alleud. L'espace ados est prévu pour 3 jeunes.
- **L'ESTACADE** (15 PEC) : Maison d'hébergement à Braine l'Alleud. L'espace ados est prévu pour 2 jeunes.
- **La BAÏNE** (18 PEC) : Maison d'hébergement à Houtain-le-val. L'espace ados de la Baïne peut accueillir 5 jeunes.

Maisons d'accueil : Nous y accueillons des enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans, qui doivent être éloignés de leur milieu familial car leur santé et/ou leur sécurité sont compromises (situation de crise, mises en danger, décrochage, milieu de vie inadéquat, maltraitance, ...).

Ils sont accompagnés au quotidien par une équipe éducative et psychosociale. Ceux qui le peuvent retournent chez leurs parents ou en famille d'accueil durant le weekend ou les vacances scolaires.

Espaces ados : Chacune des maisons dispose d'un espace indépendant permettant à des adolescents entre 15 et 18 ans de développer leurs compétences pour aller vers davantage de responsabilisation et d'autonomisation. Au terme de leur passage dans l'espace ado, certains jeunes retourneront en famille, d'autres partiront en kot ou seront réorientés ailleurs, ... en fonction du mandat et de l'évolution de chacun.



L'Estacade - Braine-l'Alleud



Le Cabestan - Braine-l'Alleud



La Baïne - Houtain-le-Val

3.2. Le Service Résidentiel d'Urgence (SRU)

L'ATALANTE (7 PEC) est situé à Nivelles : cette maison accueille et accompagne annuellement environ 80 jeunes pour des périodes de 20 jours renouvelables une fois. Il s'agit de jeunes entre 3 et 18 ans, en danger ou en situation de crise pour lesquels un éloignement temporaire et rapide est indispensable afin de préserver leur intégrité physique et psychique. La mission de l'équipe socio-éducative est de les rassurer, de les écouter eux et leurs proches pour comprendre ce qui pose problème, observer et profiter du moment de crise pour amener les bénéficiaires à développer leurs réponses, ou chercher des pistes de réorientation.



L'Atalante - Nivelles

3.3. Le projet de Séjour de rupture

CAP SOLIDARITE (12 PEC) (bureaux à Cérroux-Mousty) organise des séjours éducatifs de rupture au Bénin, au Sénégal et en Europe pour 12 jeunes de 15 à 18 ans.

L'expérience de rupture permet à des jeunes en décrochages multiples (scolaire, familial, sociétal) de remobiliser leurs ressources en vivant une expérience humaine dans un contexte différent. La rupture a pour objectif de permettre à ces jeunes, à leur famille et à leur entourage, de quitter momentanément leur contexte de vie problématique pour vivre de nouvelles expériences, découvrir ou développer des compétences dans un contexte nouveau et déstabilisant. L'équipe dispose de partenaires africains et européens permettant ainsi de varier l'offre en fonction des besoins et attentes de chaque situation. Les projets s'étalent sur 3 phases : 1 mois de préparation en Belgique, 2 à 3 mois de séjour sur place, et 3 à 5 mois d'accompagnement au retour. Des séjours de rupture en Belgique se sont développés depuis 2020 : il s'agit du projet « Mise au vert ».

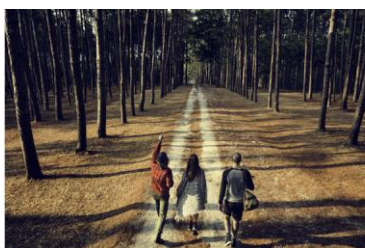


3.4. Le service mobile

Le CHENAL (12 PEC) (bureaux à Cérroux-Mousty) est un service généraliste de terrain proposant une aide intensive, rapide, réactive et inconditionnelle à des adolescents de 13 à 18 ans en situation de danger, directement dans leur milieu de vie.

Lors du premier mois d'accompagnement, un « time out » est prévu. Le jeune part en itinérance/randonnée avec son éducateur : ce moment d'accroche de 24 heures leur permet de créer du lien. Par la suite, si la situation (crise) nécessite un éloignement ponctuel du jeune en dehors de son milieu de vie, l'équipe lui proposera un accueil dans une de nos maisons pendant 24 à 72 heures ou un autre « time out ».

L'équipe socio-éducative apporte des réponses diversifiées aux problématiques de jeunes en situation de tension aiguë momentanée ou chronique.



4. Notre équipe

Notre équipe est pluridisciplinaire (éducateurs, intervenants psychosociaux, volontaires, responsables de projet, personnel administratif, personnel technique et personnel de direction). Notre travail est basé sur un socle de valeurs communes et nos compétences variées et individuelles font notre richesse.

Le travail interdisciplinaire garantit une ouverture plus large du champ de réflexion au niveau du travail d'équipe. Pour favoriser les échanges entre personnes et développer la réflexion constructive, une multitude de temps et d'espaces sont prévus sous forme de réunions communes : réunions d'équipe, réunions pédagogiques, comités de coordination rassemblant les responsables de services, comités de direction, conseil éducatif.

5. Notre Conseil d'administration

Président : Bruno Vansieleghe

Trésorier : Jean-Luc Petit

Secrétaire : Nathalie Penninckx

Administrateurs : Etienne Masquelier, André-Pierre Sonck, Véronique Mathy

II. PARTIE QUANTITATIVE

1. Nos Ressources Humaines

1.1. ETP

	<u>Temps plein 2020</u>	<u>Temps plein 2021</u>
<u>Ouvriers</u>	4,2	4,75
<u>Employés</u>	51,2	53,40
<u>Total</u>	55,4	58,15

1.2. Personnes Physiques

<u>2020</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>
<u>Ouvriers</u>	1	6
<u>Employés</u>	47	24
<u>Total</u>	48	30

<u>2021</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>
<u>Ouvriers</u>	1	8
<u>Employés</u>	48	26
<u>Total</u>	49	34

En 2021, l'Amarrage a comptabilisé au total 83 membres du personnel (personnes physiques).

1.3. Proportion hommes-femmes

2020	Hommes	Femmes
ETP	20,9	34,5
Pers. physiques	29	49

2021	Hommes	Femmes
ETP	21,74	36,41
Pers. physiques	32	51

La proportion hommes-femmes reste du simple au double.

1.4. Personnel au Bénin et au Sénégal

Au Bénin : l'équipe est composée d'un ETP coordinateur local (qui assure aussi un rôle éducatif) et d'un ETP éducateur. Cap Solidarité Bénin accueille en moyenne 3 jeunes simultanément.

Au Sénégal : l'équipe est composée d'un ETP coordinateur local (qui assure aussi un rôle éducatif) et d'un ETP éducateur. Cap Solidarité Sénégal accueille en moyenne 3 jeunes simultanément.

1.5. Formation du Personnel

La politique globale de formation de l'Amarrage est synthétisée par un Plan Global de Formation. Celui-ci est approuvé pour 5 ans. Ce plan est aménageable chaque année lors du conseil éducatif avec l'ensemble du personnel. Les besoins sur le terrain déterminent les besoins en compétences qui eux-mêmes font naître les besoins en formation.

Formations 2021 :

- . Formation de base en aide à la jeunesse pour les travailleurs assurant des fonctions éducatives ou psychosociales
- . Formation de base en aide à la jeunesse pour les travailleurs assurant des fonctions administratives
- . Aide sociale
- . Formation interne sur notre outil : le jeu des alliés
- . Partenariats entre associations et entreprises
- . Formation à l'analyse des risques psychosociaux – Partie I (formation relative au bien-être des travailleurs, groupe de pilotage travaillant sur cette analyse durant une année : septembre 2021-septembre 2022).
- . Formation équipier de première intervention (sécurité incendie)
- . Formation sur les organes de concertation
- . Premiers secours
- . Self défense

Module de formation interne : Depuis 2018, nous avons mis en place une procédure de formation pour les nouveaux travailleurs de l'Amarrage. En effet, dans une démarche d'inclusion, il nous semble important que chacun soit formé aux valeurs de l'Amarrage, ainsi qu'à nos outils fondamentaux. Chaque nouveau travailleur est « parrainé » par un plus ancien et suit quelques modules de formation sur nos référentiels de travail. En 2020, ce sont 8 nouveaux travailleurs qui étaient concernés.

2. Nos bénéficiaires

2.1. Nombre de jeunes pris en charge

MISSION	Projet	2019	2020	2021
Hébergement	Les 3 Maisons d'accueil	68	65	66
Hébergement	SRU Atalante	91	79	84
Séjour de rupture	Cap Solidarité	36	31	41
Accompagnement	Chenal	76	71	95
	Total	271	243	286

Interprétations et constats :

Le Chenal

Le Chenal reçoit des mandats courts, souvent en prévention (travail intensif) : cela implique donc un « turn over » important. Les 95 PEC correspondent au nombre de « situations », c'est-à-dire au « nombre de mandats » confiés à l'équipe du Chenal (il y a parfois un deuxième mandat pour un même jeune, parfois c'est un mandat qui ne dure qu'un mois, ...). => Les 95 PEC du Chenal concernent tous les jeunes qui ont été accompagnés par l'équipe en 2021 (notamment ceux pour qui le mandat avait commencé fin 2020 et qui se poursuivait au-delà). Ce chiffre est élevé. Cela s'explique par le fait qu'on est passé de 12 PEC à 16 PEC simultanées (nous avons travaillé en surcapacité pour répondre aux besoins). Pour cela, les ressources humaines ont aussi augmenté : 4 ETP éducateurs (plutôt que 3) et 1,5 ETP psychosocial.

L'Atalante

Il est très intéressant de noter que, pour l'année 2021, le SRU a enregistré **4330 demandes** de prise en charge (alors que nous n'avons pu y accueillir que 84 jeunes). Ce chiffre reflète bien l'utilité d'un service d'urgence pour répondre aux besoins de jeunes et familles en crise et démontre surtout le manque criant de places.

Parmi ses services agréés, le secteur de l'aide à la jeunesse compte **11 services résidentiels d'urgence** (SRU), répartis sur l'ensemble de la fédération Wallonie Bruxelles. Ceux-ci peuvent accueillir un total de 89 enfants simultanément. Ces enfants y sont confiés pour une période de 20 jours renouvelable une fois. Les missions de ces services consistent à observer, évaluer et aider à réorienter l'enfant.

Cap Solidarité

Nous observons que le projet Cap Solidarité a accompagné davantage de jeunes en 2021 qu'en 2020. Cela s'explique, bien sûr, par la situation sanitaire. En 2020, les séjours de rupture vers l'étranger n'avaient pu avoir lieu. La réouverture des frontières a permis la reprise de nos activités seulement **en avril 2021** avec nos partenaires européens et africains.

2.2. Pourcentage d'occupation des projets

Selon l'arrêté du gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi de subventions pour notre service (cfr nouveau décret), le taux de prises en charge (taux d'occupation), pour l'ensemble de nos projets, ne peut être inférieur à 90% sur un an. Le tableau ci-dessous démontre bien que nous sommes au-dessus de ce taux (calculé selon le nombre de jours de prise en charge). L'article 10 de cet arrêté stipule que si le taux est inférieur à 90 % pendant 3 années consécutives, il peut y avoir une révision du nombre de prises en charge à la baisse.

	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
<u>Le Cabestan</u>	95,87 %	96 %	96,34 %	98,46 %	98,48 %	97,95 %
<u>L'Estacade</u>	100 %	98,79 %	97,42 %	98,55 %	98,23 %	97,05 %
<u>La Baine</u>	96,52%	99,54 %	98,71 %	102,98 %	98,83 %	98,61 %
<u>Le Chenal</u>	118,6 %	100,30 %	96 %	113,15 %	115,80 %	118,64 %
<u>Cap Solidarité</u>	128,89 %	100 %	110 %	111,07 %	62,80 %	91,89 %
<u>SRU Atalante</u>			94,56 %	98,74 %	93,95 %	95,93 %

Nous voulons expliquer ici pourquoi le « pourcentage d'occupation » du **projet Cap Solidarité** est moins élevé que les autres années (à part pour 2020 qui était une année « à part »), alors que le « nombre de jeunes pris en charge » (point 2.1) est plus élevé (41 jeunes en 2021, pour 31 jeunes en 2020).

Le pourcentage d'occupation est le rapport entre le nombre de jours de présence et le nombre de jeunes pour lequel on est agréé (Cap Solidarité est actuellement agréé pour 12 PEC et on aimerait augmenter cela à 16 PEC). En 2021, ce taux de prise en charge est plus bas que d'autres années car les séjours à l'étranger n'ont pu reprendre qu'au mois d'avril. Il y a donc eu 4 mois de moins de jours de présence pour l'étranger. C'était encore une année particulière.

Par contre, le nombre de « prises en charge » est plus élevé en 2021 que les autres années. Cela s'explique par la nouvelle destination de séjours depuis juin 2020 : la Belgique. Avec cette nouvelle destination, on multiplie en fait le nombre de prises en charges (car ce sont des PEC plus courtes).

Quelles étaient la proportion des destinations en 2021 ?

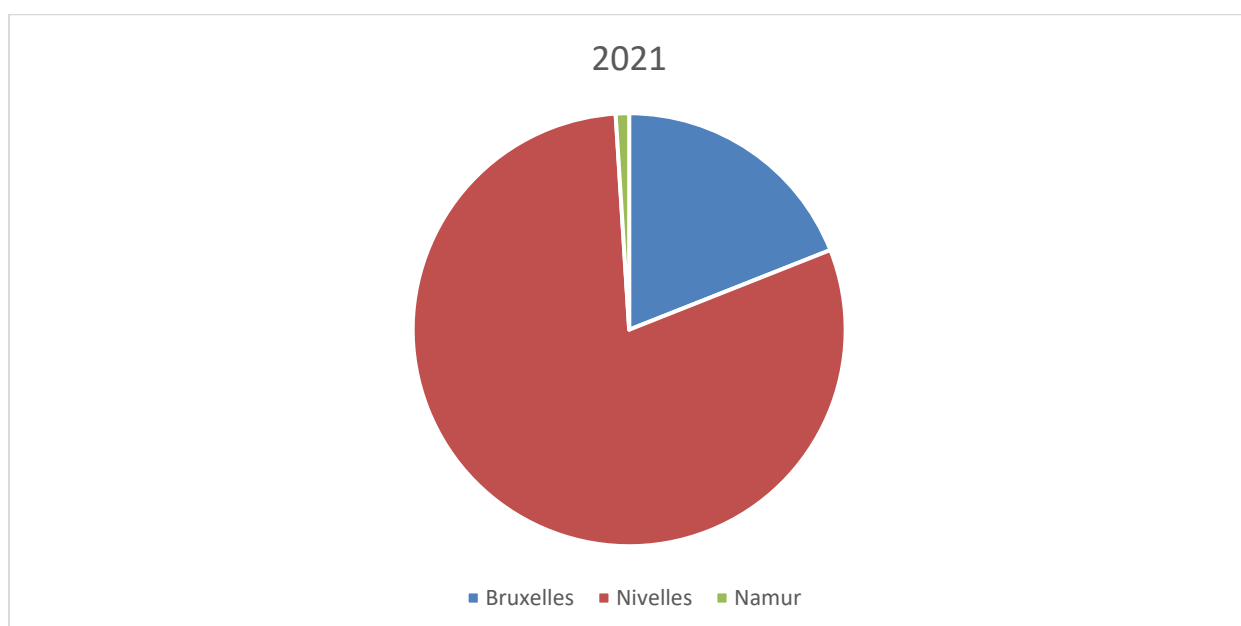
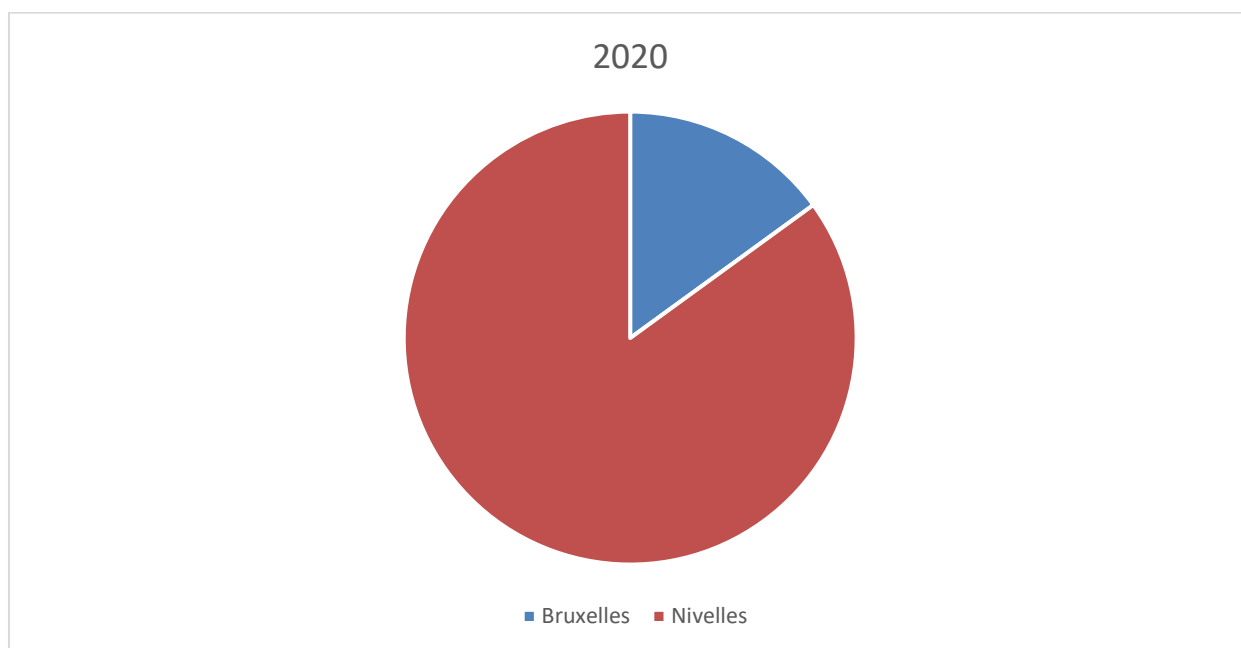
Sur les 41 jeunes qui ont fait un séjour de rupture (nous comptons toujours les jeunes qui ont commencé en 2021, mais aussi ceux qui avaient commencé fin 2020 et pour qui le projet se poursuivait encore en 2021) :

- 19 jeunes ont réalisé un séjour Belgique (grand nombre qui s'explique notamment par le fait que les frontières vers le Bénin et Sénégal n'ont ouvert qu'en mars 2021)
- 10 jeunes sont partis au Bénin
- 11 jeunes sont partis au Sénégal
- 1 jeune est part en France

2.3. Origine des jeunes selon les arrondissements

Concernant les **projets d'hébergement** (y compris espaces ados), les enfants sont essentiellement issus de l'arrondissement de Nivelles (capacités réservées). Pour le projet du **Chenal**, les jeunes sont uniquement issus de l'arrondissement de Nivelles. Enfin, **Cap Solidarité et l'Atalante** travaillent avec les arrondissements de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Voir détails dans les points suivants.

2.3.1. Les maisons d'accueil (Baine, Cabestan, Estacade)



Nous observons toujours les mêmes proportions dans nos maisons : la plus grande majorité de nos jeunes proviennent de l'arrondissement de Nivelles. Cela s'explique par le principe des « capacités réservées » régi par une circulaire ministérielle, qui guide les admissions et entrées des jeunes dans nos maisons d'accueil.

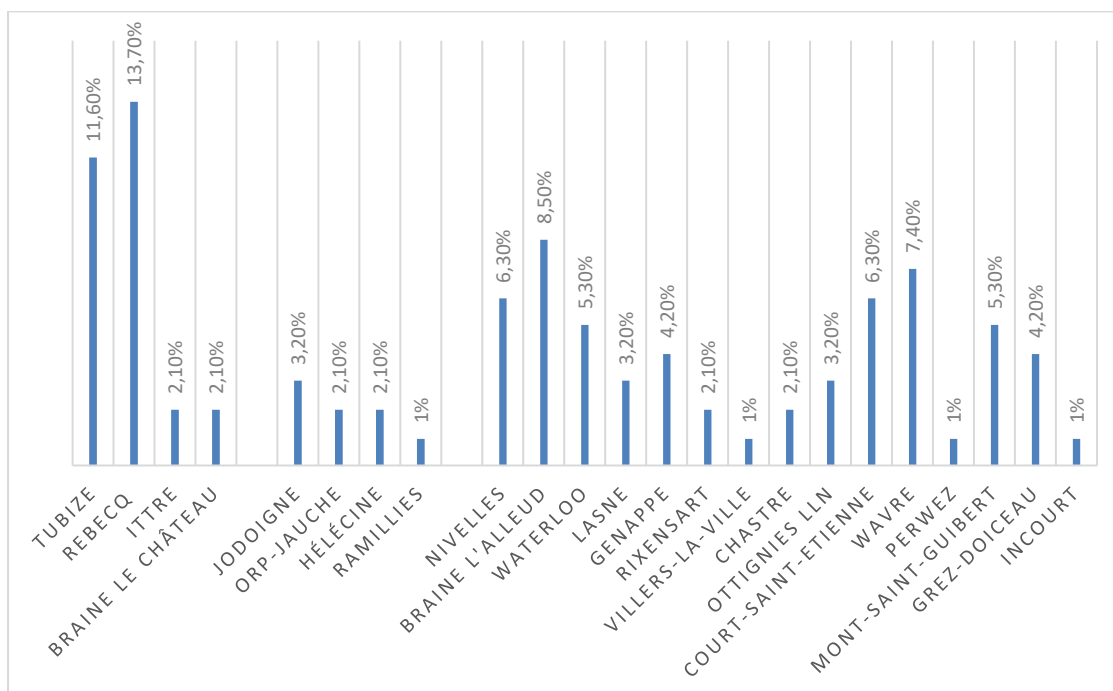
L'objectif de cette mesure vise à améliorer le processus d'admission, de prolongation et sortie de prise en charge en plaçant l'intérêt du jeune au centre des préoccupations.

Concrètement, chaque structure possède un certain nombre de places réservées pour tel ou tel mandant. Dès qu'une place se libère, la directrice pédagogique informe le mandant concerné de la disponibilité qui verra avec ses collègues les priorités en termes de placement. Après la demande, la procédure d'admission se met en route dans le respect de notre projet pédagogique. En 2021, un jeune provenait exceptionnellement de l'arrondissement de Namur.

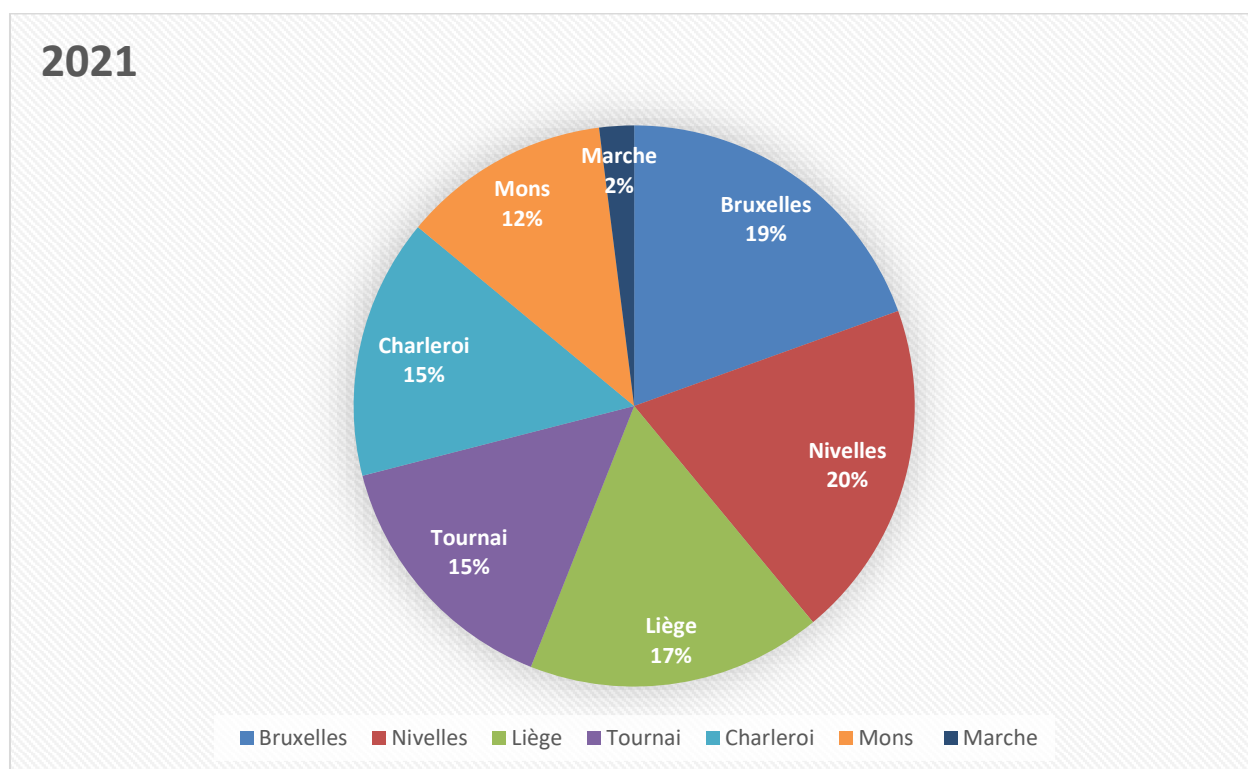
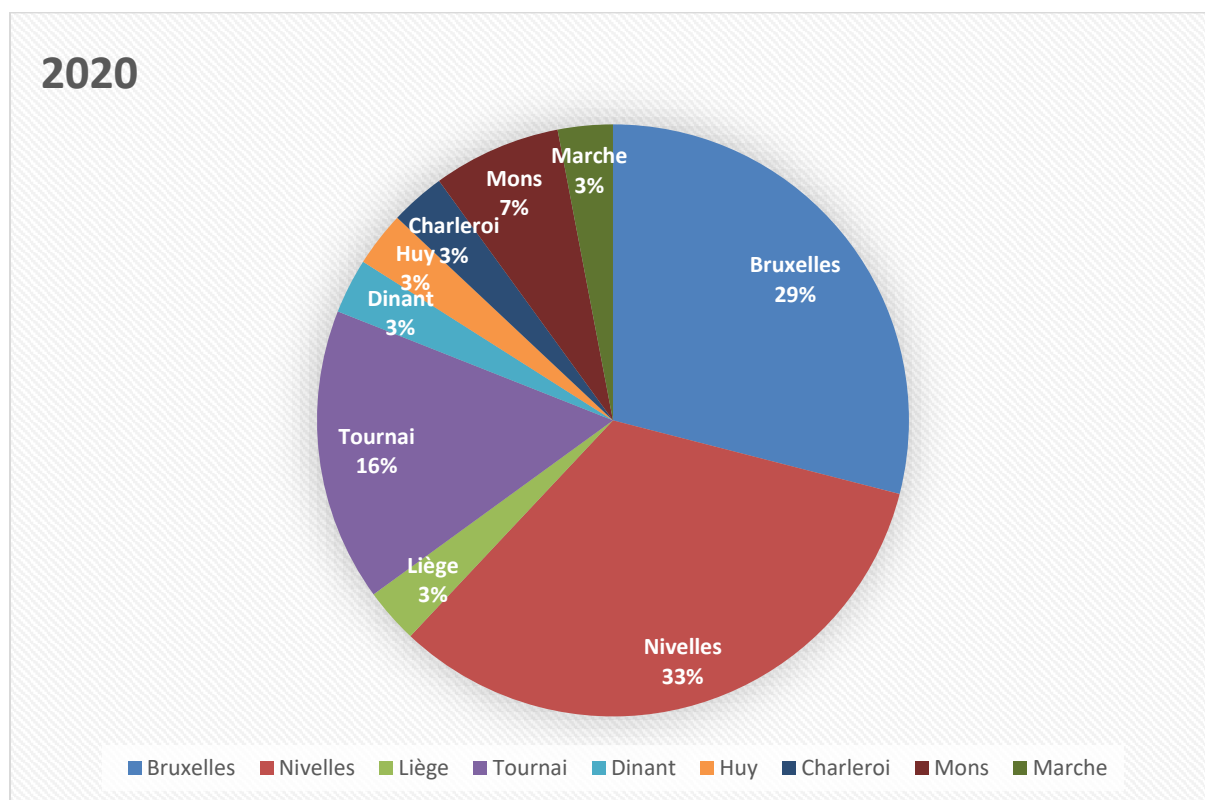
2.3.2. Le Chenal

L'équipe du Chenal travaille uniquement avec les mandants de Nivelles. Comme il s'agit d'un travail intensif, il est plus simple de rester dans une zone géographique proche. Pour information, voici les communes du Brabant Wallon dont étaient issus les jeunes du Chenal en 2021 :

- 29,5 % des situations proviennent du Brabant Wallon ouest (Braine le Château/Ittre/Rebecq/Tubize) et 8,4 % du Brabant Wallon est (Hélécine/Jodoigne/Orp-Jauche/Ramillies). Malgré la petite superficie du BW ouest, la proportion de prises en charge y est très importante, contrairement au BW Est.
- Le Brabant Wallon centre (Braine l'Alleud/Nivelles/La Hulpe/Waterloo/Lasne/Genappe/Villers-la-Ville/Court-Saint-Etienne/Ottignies/Louvain-la-Neuve/Rixensart/Wavre/Mont-Saint-Guibert/Chastre/Walhain/Chaumont-Gistoux/Grez-Doiceau/Beauvechain/Incourt) compte 61,1 % des prises en charge du Chenal.



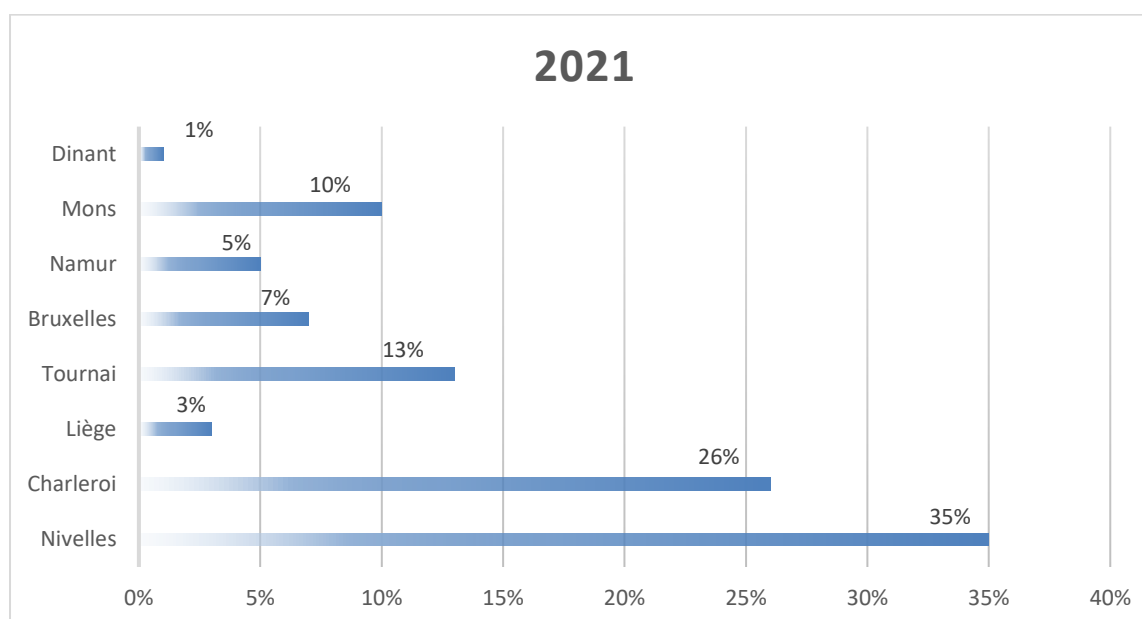
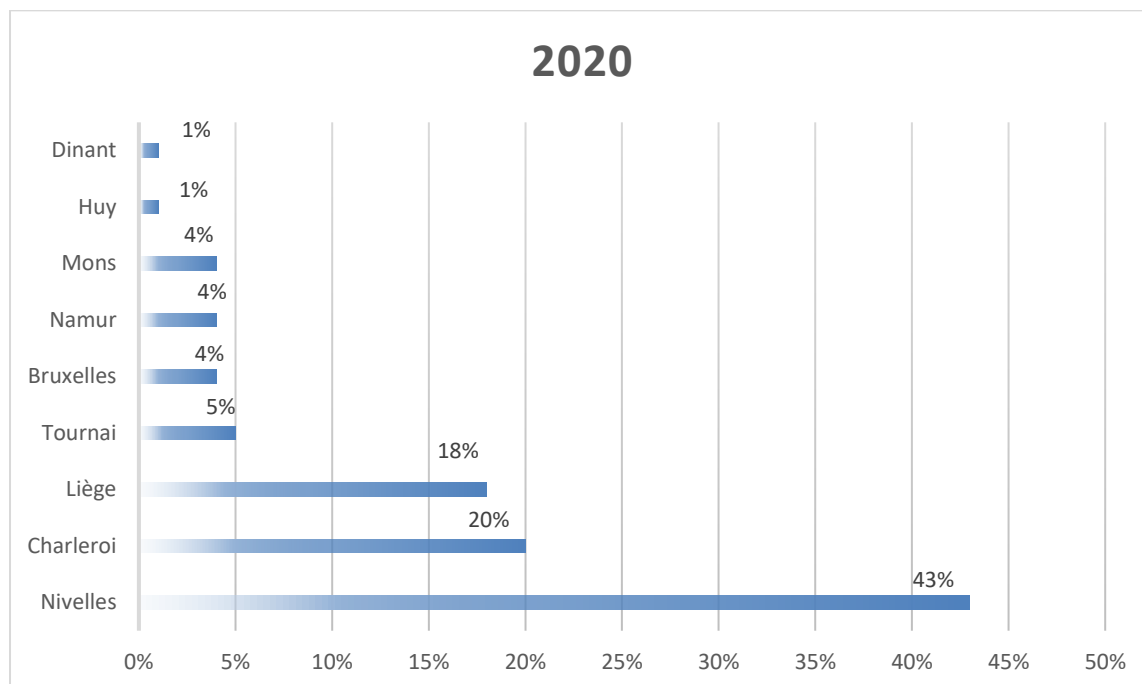
2.3.3. Cap Solidarité



Le projet Cap Solidarité peut prendre en charge 12 situations simultanément. Ce projet travaille avec les mandants de divers arrondissements. Par rapport à l'année passée, on observe que les mandats

venant de Nivelles et Bruxelles ont diminué, alors que l'arrondissement de Liège a davantage fait appel à l'équipe de Cap Solidarité.

2.3.4. Le Service Résidentiel d'Urgence



Les jeunes placés à l'Atalante peuvent provenir de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est tout de même intéressant de relever que les arrondissements les plus proches, Nivelles et Charleroi, sont plus représentés.

2.4. Répartition des PEC suivant les mandants

Les enfants et les jeunes sont confiés à un des projets subventionnés de l'Amarrage par un « mandant », c'est-à-dire, une autorité administrative ou judiciaire.

2.4.1. Autorité administrative de l'Aide à la jeunesse

- Le Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) - aide acceptée

Le SAJ est une autorité publique intervenant uniquement avec l'accord des intéressés. Ce service est dirigé par un « conseiller ». Il existe un SAJ par arrondissement.

Un des objectifs des SAJ est de faire émerger, en collaboration avec le jeune et sa famille, une solution aux problématiques afin d'éviter l'intervention de la justice.

- Le Service de Protection de la jeunesse (SPJ) - aide contrainte

Le SPJ est dirigé par un « directeur », chargé de mettre en œuvre les décisions du Tribunal de la Jeunesse.

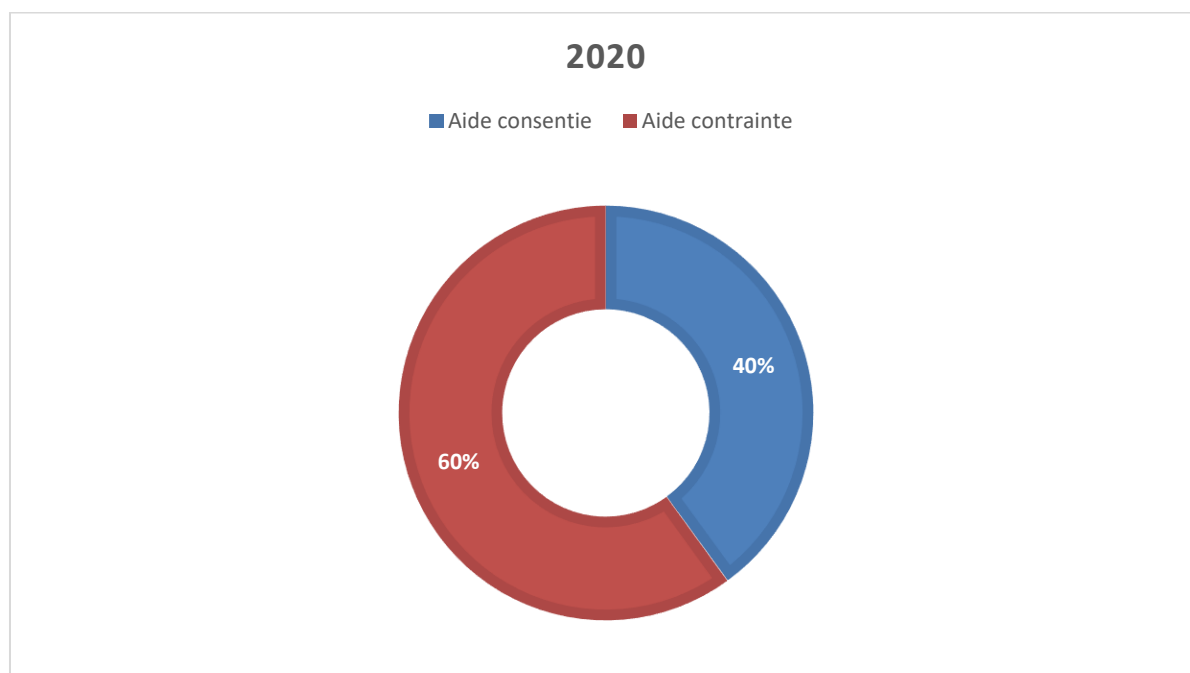
Ce service assure également l'accompagnement des jeunes qui ont commis un fait qualifié infraction et pour lequel le Tribunal de la Jeunesse intervient au niveau protectionnel.

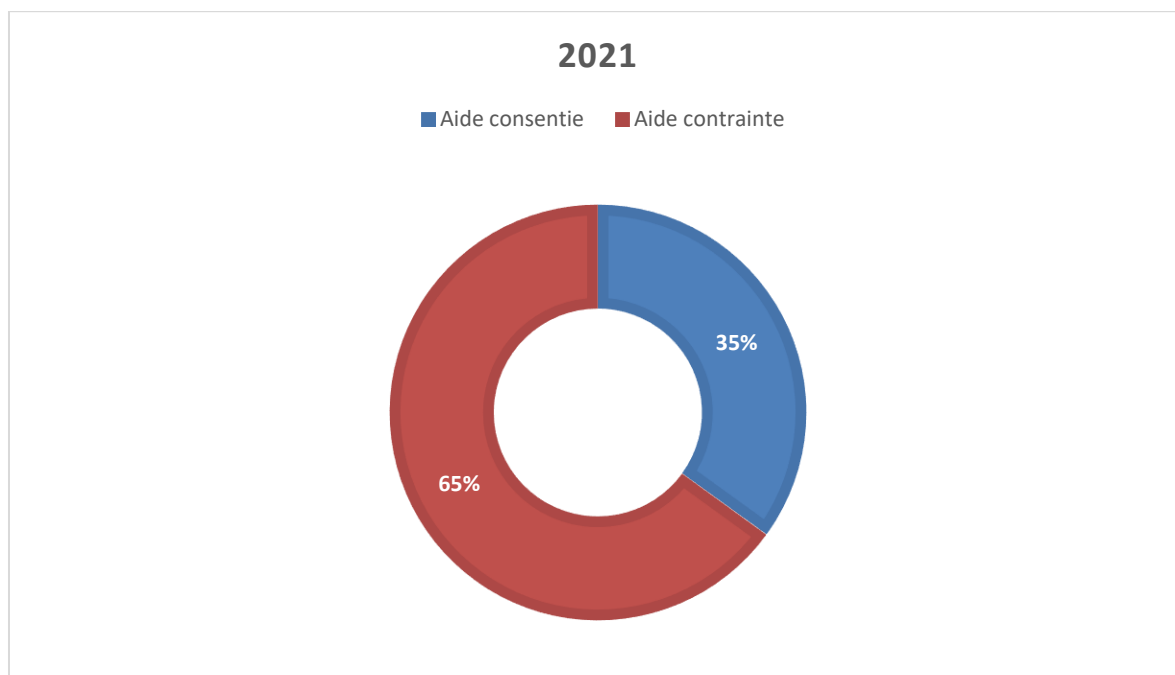
2.4.2. Autorité judiciaire de l'Aide à la jeunesse

Le Tribunal de la jeunesse (TJ) est une chambre spéciale du Tribunal de Première Instance prévue pour les jeunes âgés de maximum 18 ans ainsi que leurs parents. Le juge de la jeunesse intervient quand :

- ils ont commis des faits délictueux ;
- ils se trouvent dans une situation difficile. Soit eux-mêmes, soit leurs parents ont besoin d'une aide urgente ;
- les parents ne respectent pas leur obligation alimentaire ou se rendent coupables de maltraitance, d'abus et de négligence.

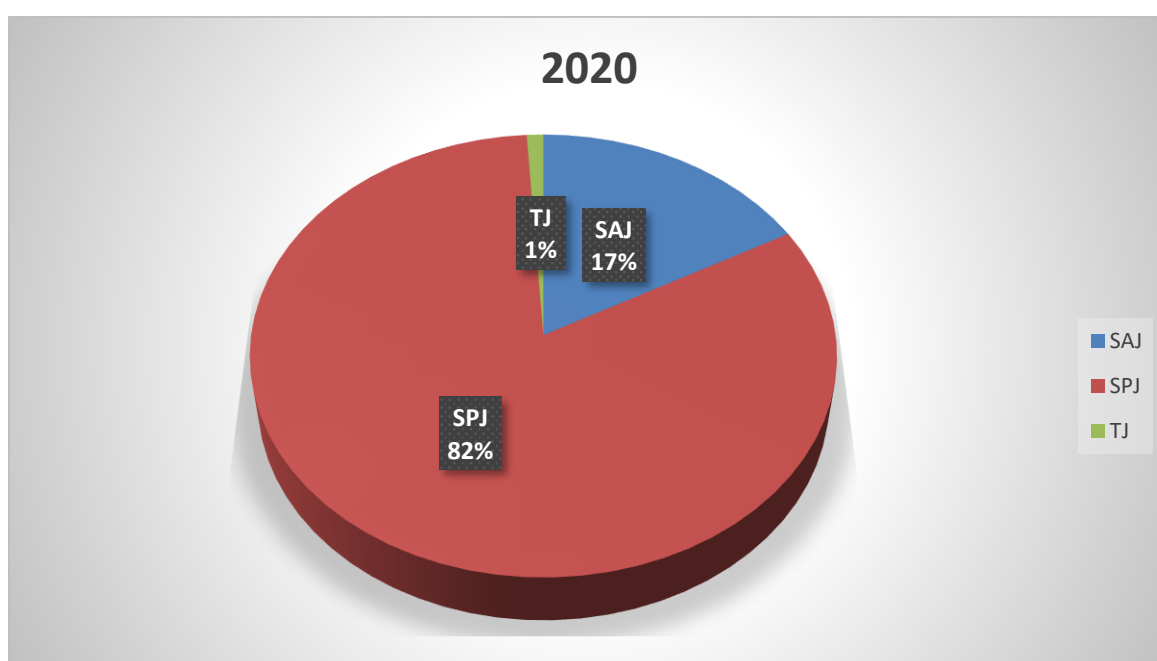
2.4.3. Origine de la demande de PEC pour les maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade)

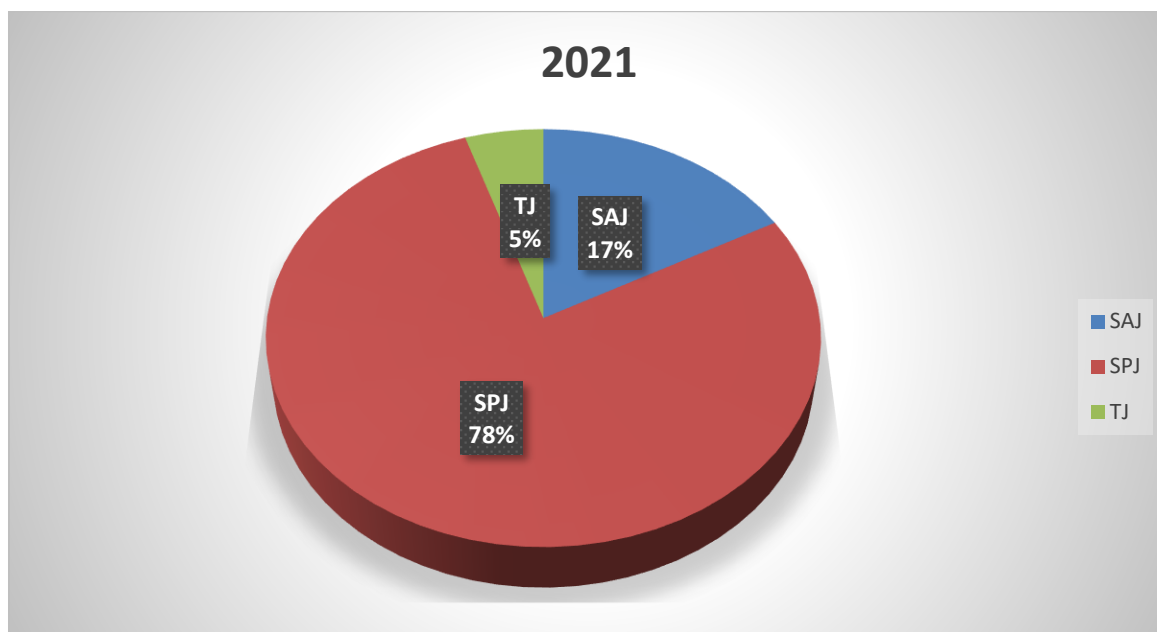




Nous observons les mêmes proportions d'année en année. C'est normal car cela suit aussi le principe des capacités réservées.

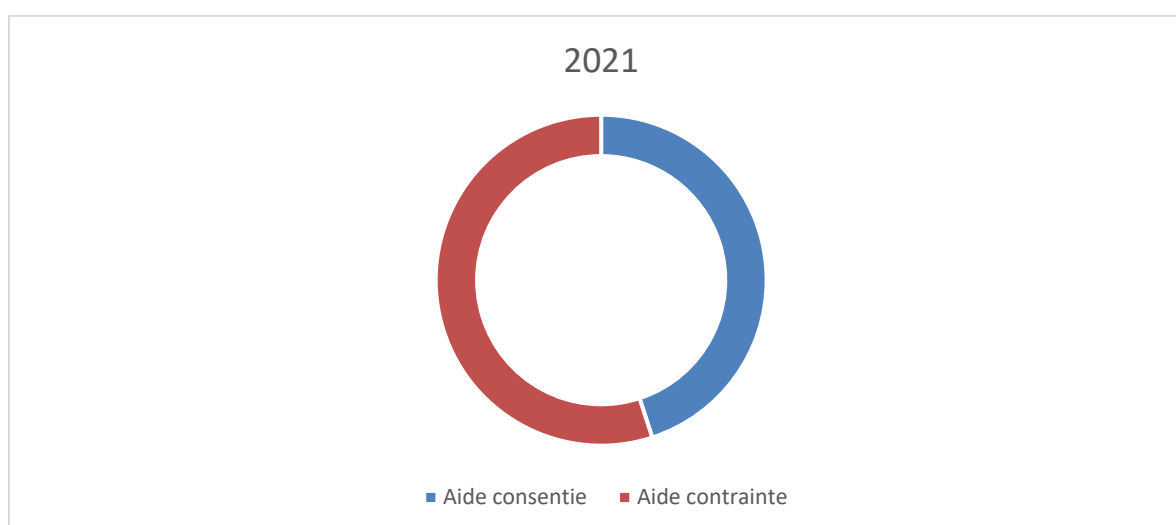
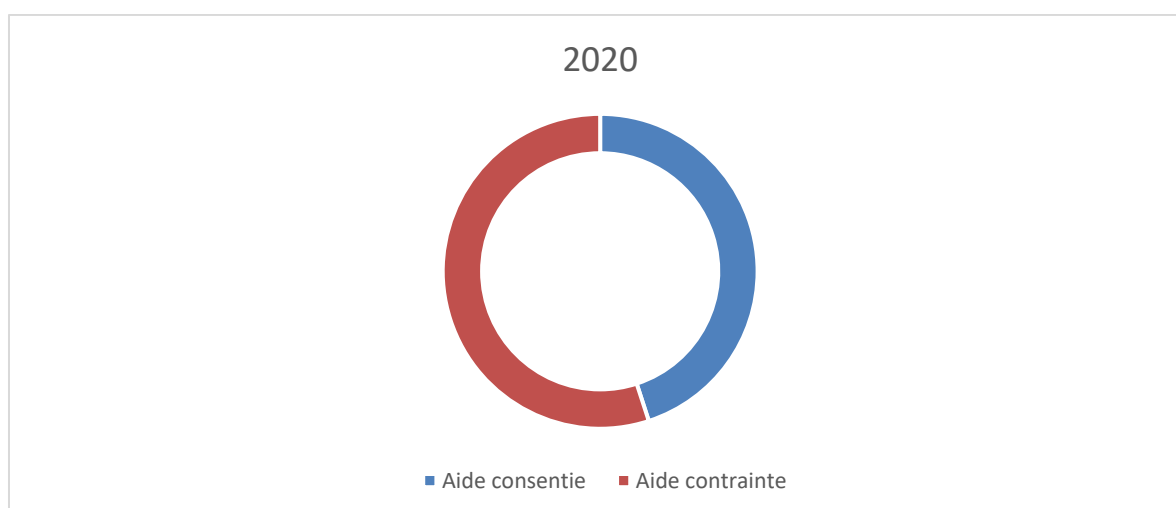
2.4.4. Origine de la demande de PEC pour le service résidentiel d'urgence





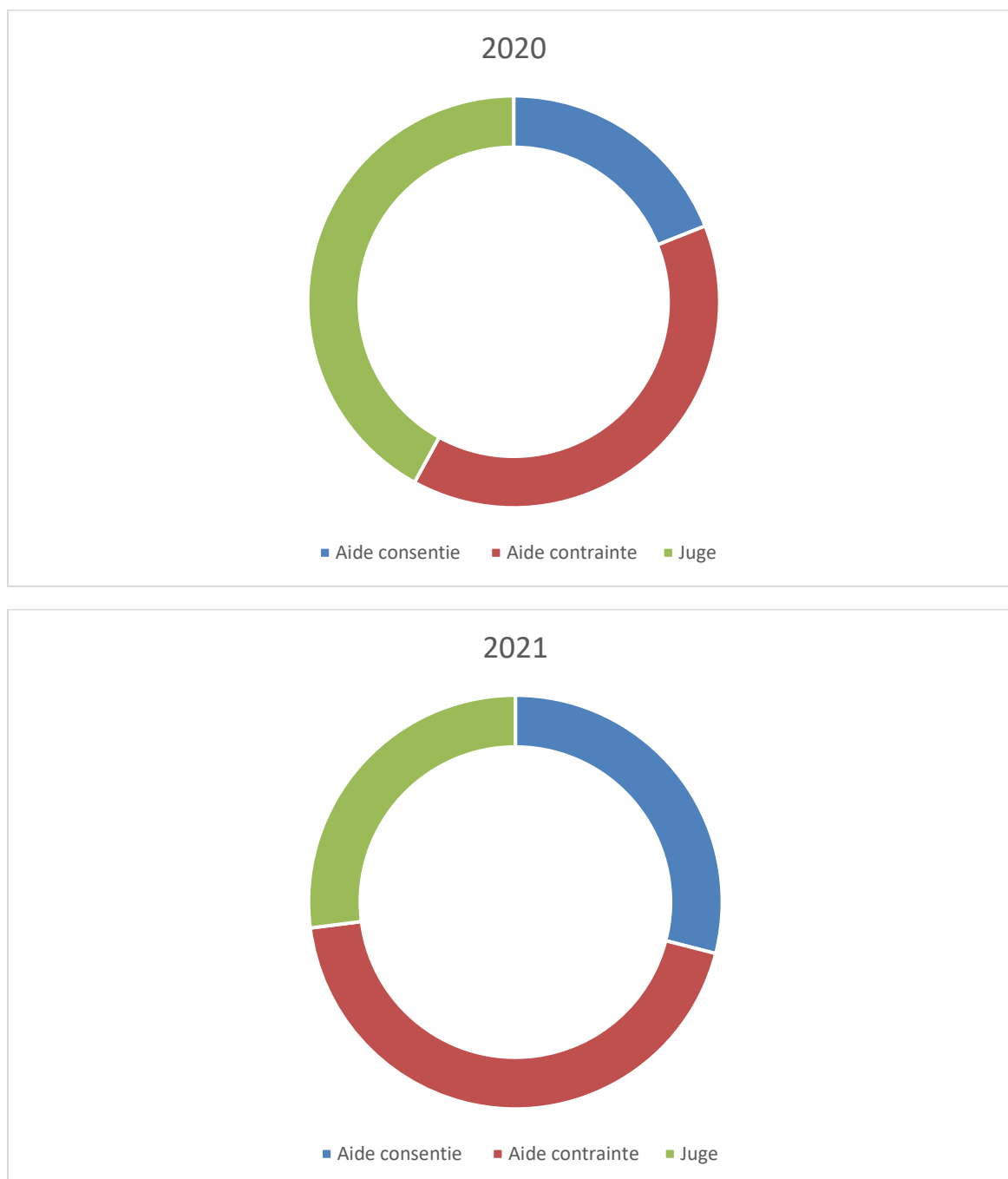
Nous observons les mêmes proportions que l'année dernière.

2.4.5. Origine de la demande de PEC pour le projet du Chenal



Depuis 2019 : aide consentie et aide contrainte représentent chacune la moitié des mandats. En 2021, 47,4% était de l'aide consentie, et 52,6 % de l'aide contrainte.

2.4.6. Origine de la demande de PEC pour le projet Cap Solidarité



Depuis 2020, nous observons que Cap Solidarité a été davantage sollicité pour des situations issues de l'aide contrainte (SPJ et Tribunal). En 2021 : 29 % Aide consentie, 27 % Juge, 44 % Aide contrainte.

Selon le nouveau décret, 50 % des places pour les projets rupture doivent d'office être réservées pour les jeunes poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction (FQI).

2.5. Durée moyenne de placement (en mois) dans nos maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade)

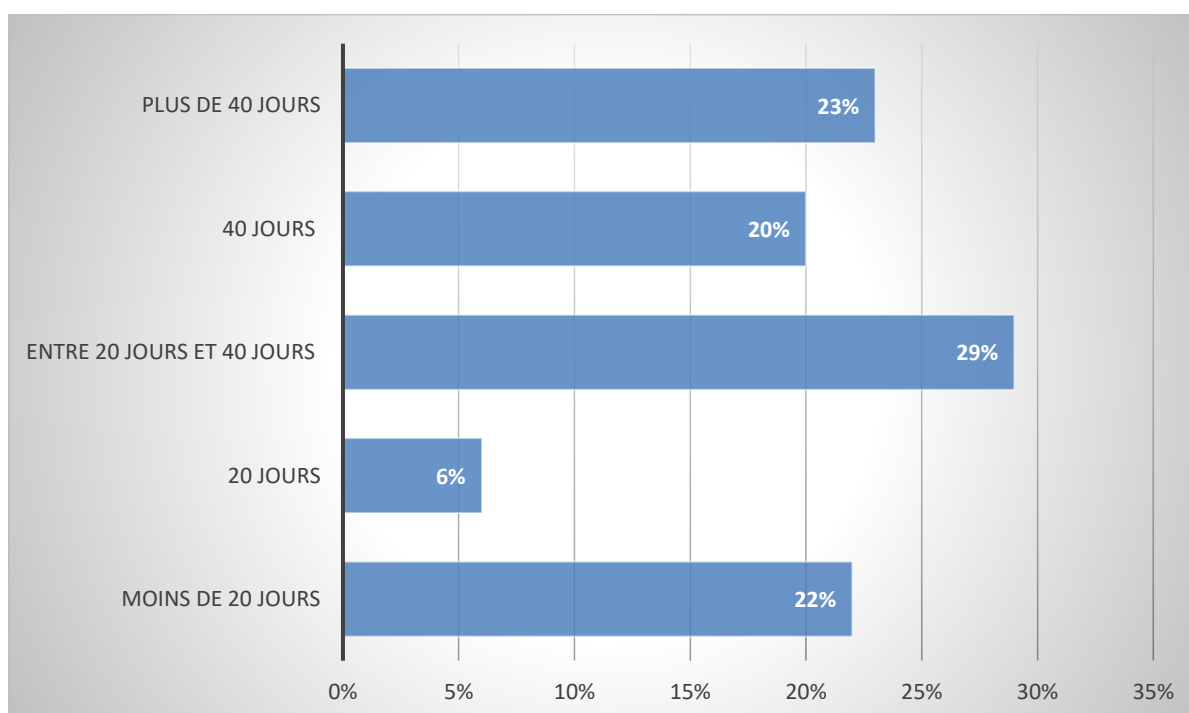
	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
<u>Maisons d'accueil</u>	32,4	30,4	31,96	30,98	35,18

Par Maison :

	<u>Cabestan</u>	<u>Estacade</u>	<u>Baïne</u>
En 2019	23,55	43,95	28,39
En 2020	24,76	36	32,18
En 2021	26,66	47	31,88

Nous observons que l'Estacade a une durée moyenne de placement très élevée. Certains enfants y sont accueillis depuis 2010.

2.6. Durée moyenne de placement au SRU



Une des spécificités d'un service résidentiel d'urgence est la courte durée de placement. Il s'agit de mandats de 20 jours, renouvelables une fois.

Pourtant, on observe que la grande majorité des jeunes (72 %) restent plus de 20 jours. En effet, dans la réalité du quotidien et de l'urgence, il est difficile de réorienter un jeune en 20 jours ou moins.

2.7. Age des enfants accueillis dans nos maisons d'accueil

Pour le Cabestan, l'Estacade et la Baine, voici les âges des enfants accueillis (âges calculés à la date du 10 février 2021) :

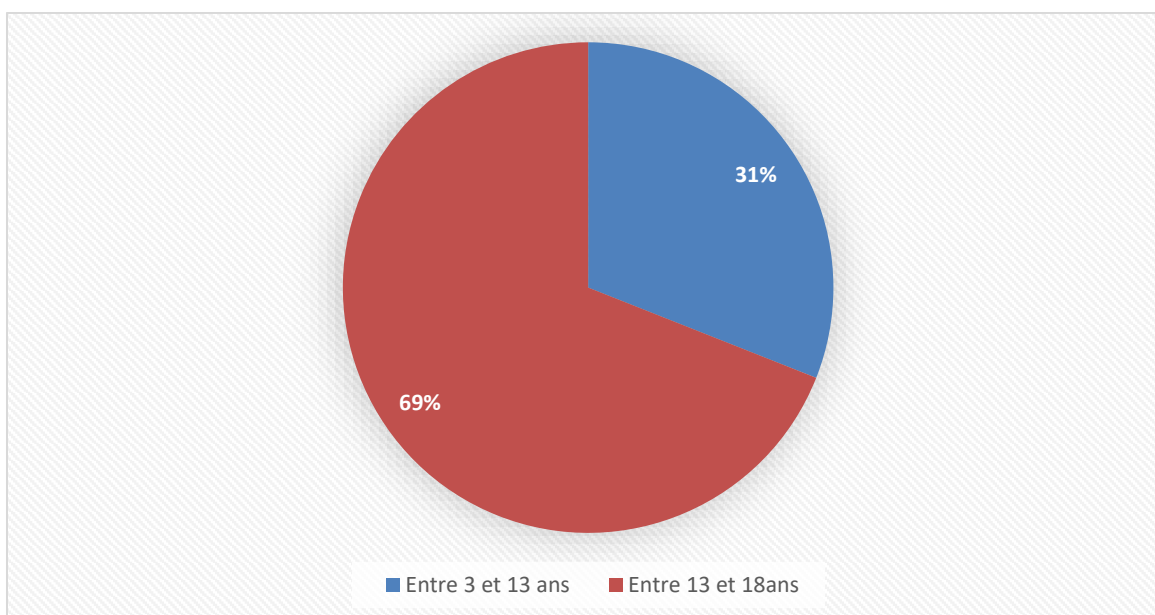
Age	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
Accueils	2	1	2	4	3	3	3	4

Age	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Accueils	3	3	3	12	11	9	3	66

Au niveau des maisons d'accueil, nous observons davantage de jeunes de 15 ans et plus. Cela s'explique par nos espaces ados qui accueillent spécifiquement cette tranche d'âge.

Nous veillons cependant à maintenir une verticalité des âges au sein de chaque groupe et dans chaque maison, pour construire une ambiance familiale... même si cela n'est pas toujours possible avec le principe des capacités réservées et le fait que les jeunes sont placés souvent de plus en plus tard ou bien restent de plus en plus longtemps dans nos maisons.

2.8. Age des jeunes accueillis au SRU



Notre SRU accueille beaucoup d'adolescents. Certains SRU fonctionnent en sélectionnant les jeunes (en fonction l'âge et du sexe) et cela est stipulé dans leur projet éducatif. Nous ne fonctionnons pas de cette façon. Nous prenons les jeunes en fonction de la dynamique de groupe et de leurs difficultés respectives.

2.9. Age des jeunes accompagnés par l'équipe du Chenal

Moins de 12 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	+ de 18 ans
1 %	10,5%	21%	14,8%	23,2%	13,7%	14,8%	1%

Le Chenal accompagne des jeunes de 12 à 18 ans.

2.10. Entrées et sorties 2021

2.10.1. Entrées 2021 en maison d'accueil

Cabestan	Estacade	Baïne	TOTAL
5	4	10	19

Nous enregistrons 19 nouvelles entrées en 2021. Comparaison avec les années précédentes : 19 en 2020, 19 en 2019, 25 en 2018, 24 en 2017, 30 en 2016.

Nous observons donc une diminution générale des entrées et des sorties. Nous expliquons cela, entre autres, comme une « conséquence » du nouveau décret (décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse), qui privilégie et accentue le maintien de l'enfant en famille. Le placement n'est pas un outil mais souvent une fin en soi.

Nous sommes confrontés à des situations de plus en plus complexes, voire graves.

2.10.2. Sorties 2021 pour les maisons d'accueil : quelles orientations ?

Orientation	Cabestan	Estacade	Baïne	TOTAL
Famille ou famille accueil	1	/	5	6
Majorité/Autonomie/kot	3	2	2	7
Autre service	1	1	3	5
Plus de collaboration	1	/	/	1
Total	6	3	10	19

2021 comptabilise 19 sorties. Les sorties représentent 39 % de la capacité globale simultanée d'accueil (19/48) des maisons.

2.10.3 Sorties 2021 pour le SRU : quelles orientations ?

Voici les orientations des jeunes à l'issue de leur placement à l'Atalante en 2021 :

- 36% d'entre eux sont retournés en famille, à temps plein ou avec l'internat scolaire en semaine.
- 10% ont été admis en SRG

- 2% en SRJ
- 6% en SROO
- 5% en pédopsychiatrie
- 6% ont été orientés vers des services de pré-autonomie
- 2% ont été pris en charge pas le service « Cap Solidarité » => Transversalité et solidarité Amarrage
- 15% ont été redirigés vers un autre SRU
- 8% ont été dirigés vers divers services (IPPJ, AMO,...)
- 10% d'entre eux ont eu des destinations inconnues, souvent dues aux fugues

Plus d'un tiers des jeunes retournent en famille après leur placement au SRU.

Un quart des jeunes quittent le SRU sans aucune perspective d'orientation (le délai est parfois trop court pour trouver la solution adaptée à la problématique et il y a un manque de places dans les institutions) : ils sont soit redirigés vers un autre SRU (15 %), soit on ne connaît pas leur orientation (10 %).

2.10.4 Sorties 2021 pour le Chenal : quelles orientations ?

Sur 95 situations prises en charge par le Chenal, 78 se sont clôturées en 2021

MAINTIEN EN FAMILLE : 64 soit 82,05%

SEJOUR DE RUPTURE : 1 soit 1,3%

JUDICIARISATION : 5 soit 6,4%

PLACEMENT EN SRU : 4 soit 5,1%

PLACEMENT EN SRG : 3 soit 3,85%

PLACEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL : 1 soit 1,3%

Plus de 80 % des jeunes restent en famille après l'intervention éducative et psychosociale de l'équipe. Ce pourcentage démontre bien le sens du projet Chenal et répond tout à fait à la philosophie du décret. L'équipe intervient en amont, en prévention au placement, en accompagnant le jeune et sa famille de façon intensive, directement à partir de chez eux. L'objectif est atteint lorsque l'on voit le nombre de situations qui se stabilisent et qui permettent au jeune d'être maintenu en famille plutôt que placé.

2.10.5. Sorties 2021 pour Cap Solidarité : quelles orientations ?

En 2021, ce sont 26 situations qui se sont clôturées au niveau du projet rupture. Voici les orientations :

14 jeunes sur 26 sont retournés en famille après leur séjour de rupture.

2 jeunes ont démarré un projet d'autonomie.

6 ont été orientés vers une autre institution d'hébergement (retour en famille pas possible juste après le retour) : Service résidentiel d'urgence, service résidentiel pour jeunes, service résidentiel spécialisé, service résidentiel général, ...

2 jeunes ont été placés en IPPJ.

2 jeunes ont été orientés vers un autre service d'Amarrage : espace ados ou En Terre-I-Connue.

2.11 : Travail avec la famille à partir d'une maison d'accueil

Notre travail est d'accompagner les jeunes et les familles en activant leurs compétences et leurs ressources. Tant que possible, nous espérons permettre une réinsertion de l'enfant ou du jeune en famille dans les meilleures conditions.

Pendant le placement :

Les enfants pris en charge dans nos maisons d'accueil ont la possibilité, avec l'accord du mandant, de passer des journées en famille lors des weekends ou des vacances. Ces moments de vie en famille ou chez des familiers sont importants pour le jeune, afin de lui ouvrir son réseau hors du cadre institutionnel et construire pour certains des perspectives d'un retour en famille.

En 2021, les 66 jeunes de nos maisons ont passé 3.525 journées en famille ce qui représente 6,8 % du nombre total de journées passées en hébergement. Ils sont toujours placés chez nous mais profitent de quelques moments en famille.

A la fin du placement :

Si le jeune retourne en famille, celle-ci peut encore bénéficier d'un accompagnement de l'équipe de l'Amarrage (s'il n'y a pas de relais par une autre institution). Dans ce cas, nous avons toujours un mandat de « suivi » mais, comme l'enfant n'est plus placé chez nous, il n'y a pas d'apport financier.

En 2021, ce travail d'accompagnement lors du retour en famille a représenté 836 journées.

2.12 : Suivi des jeunes en logement autonome

A la fin du placement, certains jeunes ne rentrent pas en famille.

Ils sortent de nos maisons et vivent dans un logement indépendant. Ils continuent à être soutenus par l'équipe éducative mais vivent en kot de manière beaucoup plus autonome. Cette nouvelle vie n'est pas toujours facile (gestion du budget, ménage, courses, accrochage à son projet scolaire, rythme quotidien, ...), même si les jeunes l'associent souvent à plus de libertés.

Pour nos statistiques, nous calculons le nombre de « journées » où les jeunes ont été suivis en logement autonome : en 2021, cela représentait 1406 journées. Plus précisément :

- 869 journées concernaient les suivis en kot de nos jeunes de moins de 18 ans : nous sommes toujours subsidiés pour leur prise en charge.
- 537 journées concernaient les suivis en kot de nos jeunes de plus de 18 ans : ils sont indépendants financièrement (aide cpas par exemple) mais sont toujours accompagnés par nos équipes

1406 journées d'accompagnement de jeunes en logement autonome n'est pas un nombre très élevé. Nous expliquons cela par le fait que nos espaces ados, en interne, offrent déjà des solutions variées pour nos jeunes. Nous avons sans doute moins recours à des kots autonomes extérieurs car nous disposons d'un espace ados au sein de chaque maison.

2.13. Projet « Espaces ados »

L'Amarrage dispose de **plusieurs espaces ados**, rattachés ou à proximité de nos 3 maisons d'accueil, qui constituent **un outil de semi-autonomie**, un outil de prise en intermédiaire entre le placement classique et la mise en autonomie.

L'objectif est de travailler avec le jeune la responsabilisation à différents niveaux. En effet, tous les jeunes qui passent par ces espaces ne vont pas forcément partir en autonomie. Certains vont, par exemple, rentrer en famille, d'autres vont être accompagnés par l'équipe dans leur passage à la majorité.

Ce projet est encadré par trois éducateurs et deux garants psychosociaux. Le travail de l'équipe est d'accompagner ces jeunes à gérer plus de liberté (budget, lever, courses, projet scolaire ou de formation, ...) mais également à les accompagner dans les aspects pratiques de leur vie.

Les grandes balises du projet sont les suivantes : Responsabilisation, Accroche relationnelle, Confiance, Communication et dialogue.

2.14. Les Fratries

Voici le nombre de fratries dans nos maisons en 2021 :

A la Baïne : 4 fratries

A l'Estacade : 3 fratries

Au Cabestan : 4 fratries

Pour le bien-être des enfants, il est important de maintenir la fratrie ensemble dans la mesure du possible.

III. PARTIE QUALITATIVE

1. Focus Projet 2021

Notre combat : rendre leur place aux jeunes dits « incasables »

Depuis juin 2021, l'Amarrage s'engage pour les jeunes dits « incasables » dans le cadre du projet « En Terre-I-Connue », un projet intersectoriel et expérimental ...

Le contexte :

Depuis quelques années, les directions du Logis, de L'Hacienda et de L'Amarrage partagent leur savoir-faire, leurs expériences et leurs compétences dans le but d'améliorer l'accueil offert aux bénéficiaires. Le projet « En terre-I-connue » est le fruit de leurs échanges et se donne comme mission d'accompagner les jeunes **les plus fragilisés et exclus des systèmes**.

Les jeunes :

« En Terre-I-Connue » est un outil qui offre un « **espace-temps** » de répit à des adolescents **communément appelés « incasables »**, car leurs troubles se situent à la croisée des 3 secteurs : santé mentale, aide à la jeunesse, handicap. Ils ont un parcours institutionnel important et connaissent de multiples placements, exclusions, réorientations, ruptures, ... Ils ne trouvent pas leur place dans les dispositifs d'aide et mettent à mal leur institution d'accueil ou leur milieu de vie. « En Terre-I-Connue » permet à ces jeunes de souffler, de découvrir d'autres choses et de nouvelles compétences, d'augmenter leur estime de soi.

Les objectifs :

Le projet poursuit les objectifs suivants :

- **Entendre** ces jeunes et répondre à leur souffrance, identifier leurs besoins et comprendre ce qui fait sens pour eux.
- **Créer en réseau un accompagnement durable**, qui soit le plus adapté au besoin du jeune.
- Construire un **modèle pédagogique innovant** à partir d'un lieu d'accueil résidentiel collectif.
- **Alimenter la recherche** par rapport à ce public en grande difficulté.

Concrètement :

« En Terre-I-Connue » propose un **mode d'accueil alternatif** : les jeunes vivent au cœur d'une ferme pédagogique située à Loupigne (habitat léger : tiny houses, yourte, ...). 4 jeunes peuvent y être accueillis simultanément, pour une durée de 3 mois renouvelable. Ils travaillent à la ferme le matin et développent ainsi leur sentiment d'utilité (œufs, soin aux animaux, maraîchage, ...). Les après-midis sont consacrées à des ateliers d'expression ou activités sportives. Ils séjournent à la ferme du lundi au vendredi et sont accompagnés au quotidien par une équipe éducative. Le weekend, ils rentrent dans leur institution d'origine ou dans leur famille.

Il s'agit d'un **projet inclusif** qui prend sens car les jeunes s'intègrent réellement dans l'organisation d'une ferme existante.

Le réseau :

La force du projet est de créer un **réseau fort** autour de chaque jeune, un réseau d'accompagnement durable, adapté à ses besoins. Le pari est que le système puisse s'adapter au jeune, et non l'inverse.

Pensé au départ de 3 institutions d'hébergement d'aide à la jeunesse, ce projet est très riche car il est en réalité porté par de **multiples coopérations/collaborations intersectorielles** :

- Coopération avec le partenaire de terrain : la ferme Ecosphère (employés et volontaires)
- Coopération avec le réseau et professionnels des 3 secteurs
- Coopération avec des services extérieurs (pour les animations d'activités)
- Coopération avec la haute école Lucia De Brouckère (visée de recherche, colloque)

2. Nos Références méthodologiques

2.1. La thérapie brève

Les équipes s'efforcent, dans leur travail pédagogique, d'appliquer la grille de lecture de la thérapie brève. Cette approche permet d'avoir une vision interactionnelle des situations et donc de rendre à chacun sa part de responsabilité dans les difficultés vécues et la possibilité d'être acteur de changement plutôt que victime d'une situation. La thérapie brève aborde les difficultés en travaillant avec le(s) système(s) dans le(s)quel(s) le jeune et ses proches évoluent.

2.2. La co-intervention et la garance éducative

Chaque situation bénéficie d'un éducateur garant et d'un intervenant psycho-social pour réaliser, en fonction des besoins, un travail en co-intervention. Cette co-intervention offre l'avantage d'un double regard sur les situations à travers des filtres différents : le travail de terrain et les entretiens. Cela permet de mettre en place des stratégies tout en veillant à rester impartial vis-à-vis de tous les membres du système.

2.3. Le travail avec les familles

Le travail avec les familles/familiers est présent tout au long de la prise en charge. De manière générale, ce travail consiste à rechercher les compétences des familles et les renforcer, accompagner la famille dans le développement d'un projet de vie, travailler des problèmes concrets en analysant la manière dont les intéressés ont tenté d'y faire face précédemment pour essayer un nouveau type de solution, aider les intéressés à rétablir la confiance à travers le dialogue, accompagner la famille dans la prise de connaissance des outils d'insertion afin qu'au terme de notre aide, elle puisse utiliser, au besoin, différents services.

2.4. Le travail en réseau

Le travail en collaboration avec le réseau est un axe essentiel de notre travail au quotidien. Il est important de partir du réseau construit par le jeune et sa famille.

Le travail en réseau offre une richesse de travail autant pour les jeunes et leur famille que pour les équipes. Le réseau est tout d'abord constitué de l'ensemble des autorités mandantes.

Le réseau a 4 fonctions :

- Enrichir et optimiser nos expériences et nos pratiques professionnelles, en participant à diverses initiatives : Coordination spontanée du Brabant Wallon, association des directeurs du résidentiel du Brabant Wallon, réseau Archipel, ...

NB : Le réseau de santé mentale Archipel est un réseau collaboratif et intersectoriel dont l'objectif est de mettre en œuvre, en Brabant wallon, la nouvelle politique en santé mentale pour enfants et adolescents.

- Travailler en partenariat avec les communes et les infrastructures locales, pour favoriser l'intégration du jeune le temps de son éloignement du milieu familial : écoles, centres sportifs, mouvements de jeunesse, AMO, CPAS, infor-jeunes, planning familiaux, centre de guidance, ...
- Veiller, dans le cadre des interventions en famille ou dans une perspective de retour en famille ou d'installation en kot, à accompagner le jeune et la famille dans la recherche de partenaires au sein de leur environnement, en fonction des besoins
- Aider le jeune dans son travail d'autonomisation

2.5. L'accroche relationnelle

Une partie importante du travail éducatif réside dans l'accroche entre le jeune et les éducateurs qui l'accompagnent au quotidien (notamment son éducateur garant). Cette accroche a pour but de créer du lien permettant ainsi d'instaurer un climat de confiance et ouvrir des pistes de solution. Les éducateurs sont créatifs et utilisent différents créneaux pour développer cette accroche.

L'accroche relationnelle avec les familles est également importante, que cela soit au niveau éducatif ou psycho-social afin de créer un travail de mise en lien et de confiance, en tenant compte du potentiel et des compétences de chacun.

3. Vacances, loisirs, et bien-être

3.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été 2021

- La première quinzaine de juillet, les jeunes d'Amarrage qui n'ont pas l'occasion de rentrer dans leur famille ou de profiter de vacances, partent en « camp Amarrage ». Ils attendent cela avec impatience ! Les camps sont une belle façon de se retrouver et de renforcer les liens entre les jeunes et avec les éducateurs.
Le camp à la mer : 12 enfants de nos différents foyers sont partis en vacances à Koksijde
Le camp itinérant (campings) en France : pour 12 ados de nos différents projets.
⇒ *Merci au Lions Club Braine l'Alleud, Lions Club Brussels Imagine, Kiwanis de Nivelles ainsi qu'aux nombreux dons des sympathisants grâce auxquels 24 jeunes ont pu profiter de supers vacances !*
- Les jeunes participent aussi à des stages de vacances organisés par des tiers, plaines de jeux communales, camps de mouvement de jeunesse, ...



3.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi...

- La pratique de leur sport favori, la participation aux mouvements de jeunesse ou autre association organisant des activités pour les jeunes
- Passer une journée à la mer, à la campagne, à la ferme ...
- Profiter de matches de foot ou de basket
- Participer à des activités avec les autres jeunes de la maison
- Participer à des activités culturelles ou des spectacles
- Faire une sortie de groupe lors des weekends ou des congés scolaires : bowling, piscine, cinéma, cirque, festival de musique, marchés de Noël, parcs animaliers, carnaval, journée pêche, restaurant pour fêter la fin de l'année scolaire, visites de musées, ...
- Fêter les anniversaires, les départs, la Saint-Nicolas, la fin des examens, ...

3.3. Le bien-être

Pour certains jeunes, le bien-être psychologique passe par l'apport d'une aide scolaire spécifique, un suivi logopédique ou un suivi thérapeutique. Dans ces cas, nos volontaires représentent un soutien précieux mais parfois certains jeunes ont besoin d'aide « coûteuse » (les dons que nous recevons permettent alors de compléter les subsides prévus pour cela).

Le bien-être des enfants, cela nécessite aussi des aménagements réguliers : ordinateurs pour les jeunes, nouveau mobilier, aménagement des lieux de vie, moments de qualité, jeux extérieurs, des vêtements qu'ils aiment, des jouets et des livres ...

4. Outils transversaux : Objectif d'émancipation

Depuis plusieurs années, nous mettons en place des outils complémentaires ayant pour objectif d'ouvrir d'autres horizons et générer un flux positif d'estime de soi chez les jeunes.

Ces outils transversaux sont proposés aux jeunes par nos équipes en fonction de leur situation et des objectifs poursuivis. Ils amènent les jeunes vers davantage de responsabilisation et d'émancipation. Ils peuvent être utilisés quel que soit le projet.

4.1. Le stage action

Le « stage action » existe à l'Amarrage depuis 2012 et n'a fait que s'enrichir depuis lors.

Cet outil permet aux jeunes en décrochage d'être occupés en vivant une expérience professionnelle qui fasse sens pour eux. Il s'adresse à des jeunes en panne de projet, incapables de se projeter dans un engagement professionnel ou scolaire de longue durée. L'objectif principal poursuivi est de remobiliser le jeune à travers une immersion socio-professionnelle en dehors du cadre scolaire classique.

Il s'agit d'une expérience professionnelle bénévole au sein d'un des partenaires de notre « réseau stage-action » (composé d'entreprises à finalité sociales et d'entreprises privées). Une convention de 15 jours (renouvelable) est signée entre le jeune, le partenaire et l'Amarrage. Nous diversifions sans cesse l'offre de services et les zones géographiques desservies. Le lieu de stage est vraiment choisi AVEC le jeune en fonction de ses intérêts et de son lieu de vie : l'éducateur réfléchit avec lui en parcourant la liste actuelle des lieux de stages disponibles et, si rien ne correspond, ils cherchent ensemble un nouveau partenaire, plus adéquat par rapport aux attentes du jeune.

Nous avions 35 partenaires en 2012 mais, comme il s'agit de « sur mesure », notre listing de partenaires ne fait qu'augmenter. Nous avons **188 partenaires en 2021** : 90 lieux de stages dans le Brabant Wallon, 55 dans le Hainaut, 17 à Bruxelles, 1 à Tervuren, 12 dans la province de Namur, 2 dans la province du Luxembourg, 4 à Liège, 6 à Tournai, et 1 à Verviers. Les secteurs sont très diversifiés : boulangerie, Horeca, bâtiment, animations d'enfant, soins aux animaux, coiffure, mécanique, plomberie, informatique, service aux personnes...

En 2021, 35 contrats de stage action ont été signés.

4.2. Le Peer coaching

L'éducation par les pairs a démontré que l'influence « de jeune à jeune » ayant connu une expérience similaire est un coaching très porteur qui permet de responsabiliser les jeunes. Cet outil est surtout utilisé dans le cadre du projet Cap Solidarité. Un jeune qui a déjà vécu un séjour de rupture (le parrain) partage cette expérience avec un jeune qui est sur le point de partir. Les parrains sont valorisés de pouvoir « aider » et le jeune parrainé est rassuré de voir que d'autres l'ont « fait avant eux » ...

4.3. Kot Cardijn

A l'issue de la prise en charge, l'équipe peut accompagner le jeune vers un retour familial ou en logement autonome. Certains jeunes mineurs, après l'Amarrage, ne peuvent retourner dans leur famille et ils vont devoir apprendre à vivre seuls. Cela demande un accompagnement, qu'ils soient en logement indépendant ou en kot communautaire. Un partenariat avec la haute école Cardijn permet d'offrir des places dans des kots avec des étudiants.

4.4. Le jeu des alliés

Il s'agit d'un jeu de société coopératif : les participants doivent collaborer pour trouver les alliés cachés et réussir à sortir ensemble de la forêt dont ils sont prisonniers. Six « alliés » ont été sélectionnés pour travailler différents thèmes avec le jeune et/ou sa famille : le réseau, les émotions, les compétences et talents, la notion du temps, les fausses croyances et le projet de vie. L'objectif initial du jeu était de travailler l'autonomie avec les jeunes mais il est modulable et peut être utilisé à d'autres fins : travailler le relationnel en famille, créer l'accroche entre le jeune et son éducateur, réflexions diverses autour de certains thèmes, ...

Ce jeu active des compétences autant en termes de savoir-être que de savoir-faire. Jusqu'à présent, 26 travailleurs sont formés à cet outil.

4.5. Le récit de vie

Le récit de vie est un entretien semi-directif que l'intervenant mène avec l'adolescent et qui permet de faire émerger les moments d'exception, les ressources du jeune et ses compétences de résilience.

4.6. Le centre de jour

Le « centre de jour » est un outil éducatif mis à la disposition de tous les jeunes des services d'Amarrage. Ce service est plus particulièrement accessible aux jeunes qui sont sans projet scolaire. Il est organisé en collaboration avec les éducateurs de l'Atalante.

L'objectif du centre de jour est de proposer des activités éducatives et valorisantes. Il répond à la dynamique « occupationnelle ». Les activités réalisées avec les jeunes permettent une observation dans des contextes variés. Cela permet d'apporter aux jeunes un biorythme en le faisant participer à des activités diverses (culturelles, citoyennes, sportives...).

4.7. Le volontariat

L'Amarrage bénéficie d'une équipe de volontaires, appelés des « **assistants éducatifs** », qui sont de réelles ressources humaines complémentaires à nos équipes éducatives. Cet outil est un vrai « plus » pour le bien-être de l'enfant : le volontaire est un adulte qui entre dans son environnement et avec qui il va tisser des liens. Il vient tout simplement, par plaisir, apporter ses compétences et un peu de chaleur humaine au sein du monde institutionnel. C'est un autre lien qui se crée que le lien enfant-éducateur : une personne « qui n'est pas payée pour ça » accompagne l'enfant, s'occupe de lui, lui accorde de l'attention et du temps. Cela a de la valeur pour l'enfant et lui offre une ouverture vers l'extérieur.

5. Situations de cas¹

5.1. Espace ados et En Terre-1-Connue

Voici l'histoire de Judith, une jeune fille avec un grand mal-être, qui a été accompagnée par différentes équipes d'Amarrage en 2021.

Judith est une jeune adolescente de 16 ans qui vit chez sa maman, sa sœur et son beau-père (ses parents sont séparés depuis 2010 et elle ne voit plus son père).

Après une prise en charge et un premier suivi sur son lieu de vie par l'équipe du **Chenal**, le Service de l'Aide à la Jeunesse propose un placement à la **maison des Ados de la Baïne**. En effet, un éloignement d'avec sa famille semble nécessaire afin de travailler, d'une part les mises en danger de Judith et d'autre part, les relations avec sa maman et son beau-père.

Le placement à la Maison des Ados a par ailleurs pour objectif de travailler ses compétences en termes d'autonomie.

C'est la maman qui, en novembre 2020, avait interpellé le SAJ au vu des difficultés rencontrées avec Judith : troubles psychologiques, hypersexualisation, refus de l'autorité, mises en danger, mère et beau-père dépassés.

Le parcours de Judith est fait d'hospitalisations, divers bilans, suivis thérapeutiques, pédopsychiatrique, intervention de plusieurs services (AMO, centre PMS, suivis psy).

Dans un premier temps, Judith profite du répit que lui apporte l'éloignement d'avec sa maman et son beau-père avec lequel elle est particulièrement en conflit. Mais rapidement, elle témoigne de signes de mal-être très interpellants et inquiétants (dont une tentative de suicide peu de temps après son

¹ Afin de respecter le secret professionnel, les noms, âges, sexe et lieux ont été modifiés

arrivée). Elle multiplie les mises en danger (fugues, consommation alcool et stupéfiants, relations multiples avec des garçons et des hommes, ...)

Le non-respect du cadre du projet ne fait que s'accroître. Elle n'est pas en mesure de s'en tenir à son projet scolaire. L'encadrement d'un projet tel que celui offert par la Maison des Ados (axé sur la responsabilisation) n'apparaît pas suffisamment contenant et sécurisant pour Judith.

En réflexion et collaboration avec la maman et le beau-père, Judith et le SAJ, la piste d'une prise en charge hospitalière est proposée. Des démarches sont réalisées en ce sens et des rendez-vous sont pris dans plusieurs hôpitaux.

Dans l'attente d'une éventuelle concrétisation d'hospitalisation, Judith intègre, fin septembre, le **projet expérimental « En Terre-I-connue »** de l'Amarrage. Malgré des débuts difficiles, Judith s'adapte au cadre de vie de ce nouveau projet, elle participe aux activités, crée du lien avec l'équipe. Elle s'y apaise et évolue de manière positive. Elle garde, tout le long de son parcours à En terre-I-connue, des contacts avec sa maman, avec laquelle elle passe du temps. Par ailleurs, un soutien par l'équipe Wei-Ji (réseau Archipel) s'est mise en place. Les intervenants de cette équipe rencontrent Marie de manière régulière.

En parallèle, elle maintient le lien avec l'équipe Ados et la Baïne, continuant à y passer les week-ends. Après quelques temps et un travail de confiance, elle a pu réintégrer, progressivement, la Maison des Ados pour y revenir à temps plein fin février 2022. Le suivi par Wei-Ji est également clôturé, celui-ci a été bénéfique et a permis à Judith de se recentrer sur elle et de lui montrer que de nombreuses personnes sont présentes pour elle.

Son quotidien à la Maison des Ados a repris son cours. Elle y retrouve petit à petit ses marques. Elle continue à déroger au cadre, tout en acceptant mieux les remarques qui lui sont faites. Judith reste une jeune qui a besoin d'attirer l'attention sur elle, que ce soit via ses nombreux maux ou son besoin d'accaparer l'adulte.

Elle s'est mobilisée pour reprendre une formation dans la restauration, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Dans un premier temps motivée, elle a trouvé un lieu de stage dans un restaurant mais elle a dû interrompre son contrat suite à des problèmes de santé (maux de dos). Elle continue à se rendre à l'école deux jours par semaine et est à la recherche d'un nouveau lieu de stage. En attendant d'avoir trouvé un nouveau patron, Judith participe aux activités proposées par le centre de jour de l'Amarrage, deux jours par semaine.

Aujourd'hui, Judith continue à montrer des capacités pour la gestion des transports, ainsi que les tâches quotidiennes. Son état émotionnel est plus stable et la relation avec sa maman s'est améliorée.

L'équipe reste tout de même attentive à son évolution, celle-ci gardant des points de fragilité sur lesquels il apparaît nécessaire de veiller. Le travail sur le cadre et la confiance doit se poursuivre.

Judith est entourée de personnes ressources et positives pour elle : sa maman, sa marraine, un ami chez qui elle passe des week-ends, l'équipe de la Baïne, les intervenants d'En Terre-I-Connue avec lesquels elle reste en lien.

5.2. Une maison d'accueil

Nous vous présentons ici l'histoire de Léa (nom d'emprunt). Son placement à l'Amarrage s'est terminé en 2021. C'est un bel exemple de lien dans la durée et de transversalité entre nos projets.

Léa est arrivée à la Baïne en 2009, à l'âge de 5 ans.

Avant cela, elle avait été placée en pouponnière car ses parents étaient séparés et ne pouvaient lui offrir un cadre de vie sécurisant : comportements inadéquats et maltraitants de la part de la maman et situation de sans-abrisme pour le papa. Après la pouponnière, elle a vécu en famille d'accueil avec sa sœur chez son grand-père. L'accueil ne se passait pas bien, le grand-père vivait avec une femme et les enfants de celle-ci et l'entente entre les enfants était difficile. De plus, les enfants avaient parfois des comportements de « sauvages » et c'était très difficile à gérer au quotidien. Le grand-père a préféré mettre fin à l'accueil de ses petits-enfants tout en gardant des contacts avec eux.

C'est ainsi que Léa et sa sœur sont arrivées à la Baïne.

Réseau familial :

A ce moment-là, le papa n'était pas présent car il vivait à l'étranger. La maman vivait dans le nord de la France et venait voir ses enfants au moment des congés scolaires.

Léa a très vite eu une famille de parrainage chez qui elle se rendait un week-end par mois et avec qui elle a créé des bons liens. Le papa est revenu en Belgique en 2014 et a repris des contacts avec les enfants. Il était toujours SDF mais il avait une amie (Martine) qui appréciait beaucoup les deux sœurs. Les visites se sont mises en place et, au fur et à mesure, les enfants ont passé des week-ends chez l'amie du papa avec lui. Mais 2015, le papa est décédé. Parallèlement, la maman a été déchue de ses droits et les enfants ont eu des tuteurs. L'amie du papa est restée présente pour les enfants, qui passaient des week-ends chez elle.

Scolarité :

Léa n'aimait pas trop l'école et avait des difficultés dans le général. Elle était intéressée par l'horticulture. Elle a donc intégré l'internat à Gembloux (école horticole) : elle y vivait la semaine et revenait à l'institution lors des week-ends et congés scolaires.

Bien-être et relationnel :

Suite à son changement d'orientation scolaire, l'équipe a très vite vu un changement dans les comportements de Léa : elle était plus ouverte, plus souriante, elle s'exprimait plus et semblait apaisée. Elle était contente d'être avec des jeunes de son âge et moins avec des plus petits qui l'énervaient souvent dans le foyer. Léa a gardé des contacts avec la famille de Martine même quand cette dernière est partie vivre à l'étranger. La sœur de Martine a poursuivi le lien avec les enfants.

Prendre son envol :

Léa a très vite exprimé son envie de préparer son autonomie au départ de l'Amarrage. Elle préférait intégrer l'espace ados du Cabestan plutôt que celui de la Baïne (afin de changer de lieu de vie, voir autre chose, tout en restant dans la structure Amarrage).

Léa a intégré le projet ados du Cabestan en février 2021 et s'est très vite adaptée. Elle a montré qu'elle était capable de faire pas mal de choses. Son objectif était de trouver un kot pour la rentrée de septembre... Objectif atteint !

Léa vit actuellement dans un Kot à Namur, elle s'investit dans ses études et a de bons résultats scolaires. Elle gère bien son budget et sa vie au quotidien, elle arrive à faire des économies afin de penser à l'avenir, ce qui n'est pas facile pour une jeune de son âge.

Elle a toujours des contacts avec Martine ainsi que sa famille de parrainage. Elle ne voit plus sa maman mais n'a pas de demande à ce niveau. Elle garde des contacts ponctuels avec son grand-père.

Tout ceci contribue à son équilibre et Léa peut dire aujourd'hui qu'elle va bien et qu'elle est fière de son parcours.

IV. CONCLUSIONS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

L'année 2021 a continué sur la lancée de l'année 2020, sur un air de COVID. Même si nous avons appris à adapter certains gestes du quotidien tout en gérant nos émotions, avec le recul, cela reste une solide épreuve pour tout un chacun, et plus particulièrement pour tout le personnel de l'Amarrage qui est resté en première ligne. Cette épreuve nous a permis de mettre plus en avant certaines de nos valeurs comme la solidarité et l'ouverture d'esprit.

Oublier certains réflexes, routines, pratiques usuelles, pour sortir de sa zone de confort et réinventer un nouveau quotidien. Surmonter soi-même les difficultés engendrées par la pandémie tout en restant professionnel et continuer à apporter de la sécurité et du bien-être aux enfants. Les services périphériques, utiles au bon fonctionnement, ont aussi dû mettre de la souplesse dans leurs pratiques. Mais, cette crise du COVID a aussi été une opportunité.

Pour les maisons d'hébergement, cela nous a appris à découvrir des compétences familiales, et le sens des responsabilités que pouvait avoir les jeunes ados durant ces mois « enfermés ».

Pour le projet de séjours de ruptures, avec la fermeture des frontières, c'était l'opportunité de tester un nouveau concept de séjour en Belgique.

Le service d'accompagnement intensif en famille a été renforcé, afin d'augmenter son nombre de prises en charge. Le but était d'agir en amont en actionnant la mission préventive de ce projet.

Et, enfin, le service d'accueil d'urgence n'a presque pas eu de répit. Ce service a continué à accueillir 24h/24, alors que tout était presque à l'arrêt, à part les hôpitaux. Cela nous a demandé une gymnastique d'esprit incroyable, afin de continuer à assurer nos missions.

C'est aussi une opportunité de prendre le temps de s'arrêter et de mieux observer comment nous fonctionnons, comment la société fonctionne, comment le système d'aide aux enfants en danger fonctionne. Focus sur certains jeunes qui sont oubliés par le système et qui passent à travers les mailles. Ils sont peu nombreux, on en parle peu et cependant, ils sont en grande souffrance et nous ne trouvons pas les bonnes réponses pour les aider.

Amarrage va s'intéresser à eux d'un peu plus près. Ces jeunes qui appartiennent à la fois au secteur de l'aide à la jeunesse, au secteur du handicap et à celui de la santé mentale. Ceux qu'on nomme horriblement « les incasables ». Avec deux autres institutions que sont le Logis et l'Hacienda, nous avons réfléchi à une manière d'aider ces jeunes et avons proposé un projet à la ministre Glatigny. Ce projet a été accepté à titre expérimental, pour une durée de 18 mois, avec l'espoir de prolonger l'expérience.

En s'inspirant de la littérature, le projet a posé ses bases sur les concepts suivants : un lieu de vie qui fait sens (ferme et logement en roulottes), un accompagnement renforcé, un très petit groupe de vie, une méthode pédagogique adaptée à ce public, et le plus important, le fait d'accompagner ces jeunes par un réseau fort et durable.

Le premier jeune est arrivé dans ce projet en octobre 2021, il est donc trop tôt pour en tirer des leçons, mais ce qui ressort déjà des jeunes qui y sont passés, ce sont les mots suivants : « Ici, je suis bien ». Ce projet accueille ces jeunes durant 3 mois, le temps d'un répit dont ils ont besoin afin de se reconstruire.

Mais ce qui est de plus en plus évident pour accompagner ces jeunes en grande souffrance, c'est que seul, il est impossible d'y arriver. Un accompagnement durable et de qualité passe inévitablement par un travail en réseau. Une équipe, un parent, un familial, peut lâcher voire abandonner et jeter l'éponge, alors que le réseau d'institutions, d'adultes, sera toujours présent. En plus, le réseau apporte une plus grande expertise, tout en cumulant les compétences. Seul le réseau pourra rassurer ces jeunes en errance.

C'est une certitude, le travail en réseau doit se réinventer, pour améliorer notre façon d'interagir ensemble, pour et avec ces jeunes.

Nous le constatons au quotidien, les jeunes qui nous sont confiés connaissent des situations de plus en plus complexes. Si nous n'agissons pas sur nos pratiques, tout en sensibilisant nos décideurs, nous perdrons le sens de notre métier, et donc notre enthousiasme. Or seul, ou même en faisant porter une situation par une équipe, il sera pratiquement impossible de ne pas s'épuiser, avec les risques que cela comprend, pour l'ensemble des acteurs.

Ces jeunes ne sont pas incasables. C'est le regard sur ces jeunes qui doit changer, ce serait plutôt les cases qui ne sont plus adaptées.

C'est pourquoi, 2022 sera pour l'Amarrage l'année RESEAU.

Comment faire pour mieux travailler ensemble, travailler autrement ensemble ? Nous y mettrons les moyens afin de nous faire accompagner dans cette réflexion, avec pour objectif de faire évoluer nos pratiques. Plus qu'un programme, c'est un changement de paradigme, un vrai défi pour la santé mentale de ces jeunes et leur intégration dans la société ...

V. SOUTIENS FINANCIERS ET PARTENAIRES

1. Nos soutiens financiers

Bien qu'agréée et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre asbl a besoin de financement complémentaire pour atteindre le niveau d'encadrement que nous souhaitons offrir à nos jeunes déjà fragilisés par la vie.

Tous les soutiens sont précieux, que ce soit dans le cadre d'appels à projet spécifiques (fondations) ou grâce à nos fidèles services clubs, ou encore les dons privés de nos sympathisants.

Voici nos partenaires et sponsors grâce auxquels les enfants peuvent profiter d'activités en tous genres, des travaux peuvent être réalisés pour améliorer leur cadre de vie, des projets peuvent être développés, des vacances peuvent être organisées, ... :



2. Nos partenaires



3POMMES

